



Rapport d'activité 2014

Ville de Chêne-Bougeries

1er juin 2014 – 31 mai 2015

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE	5-13
Message du Conseil administratif.....	5
Composition et fonctions du Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Commissions permanentes 2011-2015	8
Ordres du jour des Conseils municipaux 2014-2015	10
TERRITOIRE.....	14-23
Projets à l'initiative communale	14
Planification cantonale.....	18
Planification territoriale 2014-15/2020	22
Autorisations de construire	23
ENVIRONNEMENT	24-26
Assainissement du bruit	24
Projets à l'initiative communale	25
MOBILITÉS	27-30
Projets à l'initiative communale	27
Planification cantonale.....	29
ETAT CIVIL	31-32
Autorité parentale	31
Demande de naturalisation.....	31
Numérisation des registres.....	31
L'arrondissement en chiffres	32
Salle des mariages.....	32
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ.....	33-45
Missions globales – Introduction.....	33
Sécurité au niveau communal	35
Points forts de l'activité du service.....	37

BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE)	46-50
Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)	46
Jardins d'enfants	48
Ecoles : Activités parascolaires	50
AFFAIRES SOCIALES	51-59
Service social communal.....	51
Logements	52
Action Trois-Chêne pour l'emploi.....	53
Action sociale - Genève.....	54
Aide au développement.....	56
Les Aînés	59
CULTURE	60-67
Une offre culturelle de plus en plus riche.....	60
Fêtes pour les enfants	65
Manifestations officielles.....	66
Collaborations intercommunales	67
SPORTS & LOISIRS	68-73
Centre sportif Sous Moulin (CSSM)	68
Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries (CRL) ...	71
Ludothèque de Chêne-Bougeries.....	73
GESTION DES PATRIMOINES	74-83
Entretien des bâtiments et politique énergétique	74
Routes et cimetière	76
Nouveaux projets	77
Parcs et promenades	78
Réseaux et infrastructures.....	81
Gestion des déchets.....	82

FINANCES	84-104
Bilans comparés au 31 décembre 2013 et 2014.....	84
Comptes de fonctionnement.....	86
Investissements.....	94
Fiscalité	99
Statistiques.....	103
Bilans et comptes antérieurs	104
RESSOURCES HUMAINES	105-108
L'administration communale	105
Organigramme	106
Statistiques.....	107
INDEX	109-110

POLITIQUE

Message du Conseil administratif

Le Conseil administratif vous présente pour la cinquième année consécutive le rapport d'activité de la Ville de Chêne-Bougeries, en ligne sur le site Internet communal www.chene-bougeries.ch

La forme numérique de ce rapport, qui relate les activités pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2014 et le 31 mai 2015, est à présent entrée dans les habitudes, et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de la ville de Chêne-Bougeries, qui est résolument entrée dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture et restons à votre écoute.

Pour le Conseil administratif
Jean-Michel Karr
Maire

Composition et fonctions du Conseil administratif

Jean-Michel Karr, président et maire

Dicastères : Territoire, Mobilités-Nature-Environnement, Feu-PC, Etat civil

Conseiller municipal de 1999 à 2011

Suppléant : Jean Locher

Jean Locher, vice-président

Dicastères : Finances et administration, Bâtiments et Infrastructures, Sports

Conseiller municipal de 1995 à 2011

Suppléante : Béatrice Grandjean-Kyburz

Béatrice Grandjean-Kyburz, membre

Dicastères : Affaires sociales, Culture, Jeunesse, Sécurité

Conseillère municipale de 1991 à 1999

Suppléant : Jean-Michel Karr



Le Conseil
administratif lors
de la fête des
Promotions 2015

Conseil municipal

Composition

Frédéric Balmer, Libéraux-Radicaux, 2011
Anthony Bauduccio, Verts, 2011
Concetta Bisanti, Socialiste, 2008
Flávio Borda d'Água, Libéraux-Radicaux, 2011
Marc Fassbind, Libéraux-Radicaux, 2007
Pierre-Yves Favarger, Socialiste, 2007
Marion Garcia, Libéraux-Radicaux, 2006
Florian Gross, Verts, 2011
Luc Heimendinger, Vert'libéraux, 2011
Sylvia Hochuli, Vert'libéraux 2011
Jean-Philippe Lecour, Libéraux-Radicaux, 2011
Jean Le Guern, Verts, 2013
Lester Martinez, Libéraux-Radicaux, 2013
Dominique Messerli, Verts, 2011
François Perrin, Vert'libéraux, 2011
Guillaume Pictet, Libéraux-Radicaux, 2011
Henry Rappaz, MCG, 2011
Carla Saba, Libéraux-Radicaux, 2011
Michel Sapey, MCG, 2011
Marion Sobanek, Socialiste, 2003
Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007
Fabian Spinelli, Verts, 2007
Colette Tiercy, Verts, 1999
Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011
Hélène Wyss, Verts, 2007

**« Le Conseil
municipal s'est
réuni à 9 reprises,
de juin 2014
à mai 2015 »**

Bureau du Conseil municipal

Marion Sobanek, présidente; Henry Rappaz, vice-président; Marc Fassbind, secrétaire; Fabian Spinelli, membre; Luc Heimendinger, membre.

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni 9 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

Commissions permanentes 2011-2015

Affaires sociales (10 conseillers)

Marion Sobanek, présidente; Flávio Borda d'Água, Florian Gross, Sylvia Hochuli, Jean-Philippe Lecour, Dominique Messerli, Henry Rappaz, Carla Saba, Monika Sommer, Hélène Wyss

Bâtiments et Infrastructures (10 conseillers)

Fabian Spinelli, président; Anthony Bauduccio, Marc Fassbind, Pierre-Yves Favarger, Marion Garcia, Florian Gross, Jean-Philippe Lecour, François Perrin, Henry Rappaz, Carla Saba

Culture (10 conseillers)

Flávio Borda d'Água, président; Pierre-Yves Favarger, Marion Garcia, Florian Gross, Luc Heimendinger, Jean Le Guern, Dominique Messerli, Henry Rappaz, Monika Sommer, Thierry Ulmann

Finances (10 conseillers)

Marc Fassbind, président; Guillaume Pictet, Marion Garcia, Florian Gross, Luc Heimendinger, Jean Le Guern, Michel Sapey, Marion Sobanek, Thierry Ulmann, Hélène Wyss

*« Les
commissions
permanentes ont
été convoquées
57 fois »*

Jeunesse (10 conseillers)

Colette Tiercy, présidente; Anthony Bauduccio, Concetta Bisanti, Flávio Borda d'Água, Marion Garcia, Sylvia Hochuli, Dominique Messerli, Carla Saba, Michel Sapey, Monika Sommer

Mobilités-Nature-Environnement (10 conseillers)

Florian Gross, président; Frédéric Balmer, Pierre-Yves Favarger, Lester Martinez, François Perrin, Henry Rappaz, Carla Saba, Colette Tiercy, Thierry Ulmann, Hélène Wyss

Sécurité (10 conseillers)

Marc Fassbind, président; Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Flávio Borda d'Água, François Perrin, Guillaume Pictet, Michel Sapey, Marion Sobanek, Colette Tiercy, Hélène Wyss

Sports (6 conseillers)

Frédéric Balmer, président; Concetta Bisanti, Anthony Bauduccio, Jean-Philippe Lecour, François Perrin, Michel Sapey

Territoire (10 conseillers)

Luc Heimendinger, président; Anthony Bauduccio, Pierre-Yves Favarger, Jean-Philippe Lecour, Jean Le Guern, Lester Martinez, Michel Sapey, Monika Sommer, Fabian Spinelli, Thierry Ulmann

Commission de réclamation taxe professionnelle

Désignés par

Le Conseil municipal : Anthony Bauduccio, Sylvia Hochuli, Guillaume Pictet, Michel Sapey, Marion Sobanek

Le Conseil administratif : Jean Locher

Le Conseil d'Etat : Yvonne Piquilloud

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

Le Conseil municipal : Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Concetta Bisanti, Jean-Philippe Lecour, François Perrin, Michel Sapey

Le Conseil administratif : Jean Locher

Déléguées au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignées par

Le Conseil municipal : Sylvia Hochuli

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind

Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au journal Le Chênois

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Florian Gross

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

Le Conseil municipal : Pierre-Yves Favarger

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués à l'association Le 4 C, désormais appelée 3 Chêne Culture

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Henry Rappaz

Le Conseil administratif : Béatrice Grandjean-Kyburz

Délégués au CEVA (liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse)

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind, Luc Heimendinger

Le Conseil administratif : Jean-Michel Karr

Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Florian Gross, Guillaume Pictet, Marion Sobanek

Le Conseil administratif : Jean Locher

Ordres du jour des Conseils municipaux 2014-2015

Jeudi 19 juin 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mai 2014
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Travaux de construction d'un collecteur EP sous le chemin de Grange-Canal ainsi que d'un collecteur EP en lien avec le projet de construction de l'école de commerce de Frontenex: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'024'000.- TTC)
 - 4.2. Travaux de rénovation thermique de l'école de la Gradelle: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 10'767'177.- TTC)
 - 4.3. Achat de parcomètres et d'un horodateur dans le cadre de la mise en zone bleue et macarons: vote d'un crédit complémentaire (CHF 27'000.- TTC)
 - 4.4. Travaux d'aménagement de locaux d'audition, de détention et "violon" au rez-de-chaussée du bâtiment sis 8bis, route du Vallon: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 75'000.- TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 25 septembre 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2014
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif.
4. Présentation du projet de budget communal 2015
5. Proposition du Conseil administratif :
 - 5.1. Rénovation des jeux du préau de l'école de Conches : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 99'500.- TTC)
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 6 novembre 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2014
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Proposition du Conseil administratif :
 - 4.1. Budget 2015 - vote :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - du budget administratif
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 18 décembre 2014 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2014
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries : approbation des comptes 2013 et du rapport de gestion 2013
 - 4.2. Frais d'études et d'analyses effectuées en lien avec l'assainissement de l'ancienne déchetterie intercommunale située sur la parcelle N° 5407 du cadastre de Thônex : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 150'732.- TTC)
 - 4.3. Frais d'études liés au projet de rénovation complète des vestiaires du stade des Trois-Chêne : vote du crédit d'étude et financement (CHF 357'000.- TTC soit 1/3 de CHF 1'071'000.- TTC)
 - 4.4. Achat de parcomètres et d'un horodateur dans le cadre de la mise en zone bleue et macarons : vote d'un crédit complémentaire et financement (CHF 27'000.- TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 22 janvier 2015 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014
2. Annonce des motions ou propositions écrites déposées
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Dépose en demande définitive d'autorisation de construire sur les parcelles N° 438 – 439 – 440 et 441 situées à hauteur des N° 21 – 23 – 25 et 27 de la rue de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'étude et financement (CHF 650'000.- TTC)
 - 5.2. Rénovation de la place de jeux pour enfants située dans le périmètre du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 29'000.- TTC soit 1/3 de CHF 87'000.- TTC)
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 26 février 2015 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2015
2. Annonce des motions ou propositions écrites déposées
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Acquisition de mobilier non fixe et d'équipements destinés à l'EVE du « Nouveau Prieuré » : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 180'000.- TTC)
 - 5.2. Constitution d'un DDP en faveur de la Ville de Chêne-Bougeries en lien avec la construction d'un EVE multi-accueil accompagné de surfaces destinées à des activités parascolaires sur la parcelle N° 862 du cadastre communal, propriété de l'association de l'institution de La Pommière dans le secteur de Conches : vote de principe
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 25 mars 2015 - séance extraordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2015
2. Annonce des motions ou propositions écrites déposées
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Création d'une Fondation de droit privé EVE Nouveau Prieuré : vote d'un crédit d'investissement et financement (CHF 10'000.- TTC)
 - 5.2. Projet d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal : vote d'un crédit d'étude et financement (CHF 108'000.- TTC)
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 16 avril 2015 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2015
2. Annonce des motions ou propositions écrites déposées
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Village de Chêne-Bougeries secteur nord – Projet de plan de site N° 29953 - 511 – Enquête publique N° 1834 : préavis
 - 5.2. Chemin De-La-Montagne – Projet de modification des limites de zones - N° 29810 - 511 – Enquête publique N° 1754 : préavis
6. Présentation des comptes 2014 de la Commune
7. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
8. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

Jeudi 7 mai 2015 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2015
2. Annonce des motions ou propositions écrites déposées
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et moyens de les couvrir
 - 5.2. Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

TERRITOIRE

Projets à l'initiative communale

Plan directeur communal et coordination avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie - DALE - (anciennement Département de l'urbanisme)

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030) par le Conseil fédéral le 29 avril 2015 et suite à la finalisation du plan guide élaboré dans le cadre des Grands-Projets Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries, la Commune a, selon la loi cantonale d'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LaLAT), 3 ans pour mettre en conformité son plan directeur communal et plan directeur des chemins pour pitons (PDCom) avec le PDCn 2030.

A cet égard, les diverses études menées depuis 2012 suite à la suspension du processus d'approbation du PDCom par le Canton serviront de base de réflexion communale en vue de sa mise en adéquation avec le PDCn 2030.

Village de Chêne-Bougeries

Dans le cadre d'un processus initié en 2012 déjà, les membres de la commission Territoire ont été saisis lors de leur séance du 3 février 2014 d'un projet de plan de site.

Ce dossier s'inscrit désormais dans une dynamique résolument positive. Pour preuve, le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 22 janvier 2015 un crédit d'investissement de CHF 650'000.- afin de permettre le dépôt d'une demande définitive d'autorisation de construire sur les parcelles N° 438 – 439 – 440 et 441 situées à hauteur des N°s 21 – 23 – 25 et 27 de la rue de Chêne-Bougeries.

Village de Chêne-Bougeries secteur nord

Projet de plan de site N° 29953 - 511 – Enquête publique N° 1834

Suite au vote d'un crédit d'étude, d'un montant de CHF 201'960.-, par le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 septembre 2012, afin de couvrir les frais liés à la mise en œuvre du processus MEP, l'Office du patrimoine et des sites avait été contacté en vue d'initier une procédure de plan de site dans le périmètre nord du village de Chêne-Bougeries.

Par ailleurs, la population de Chêne-Bougeries avait été invitée à participer, le 10 janvier 2013, à une séance d'information publique afin de prendre connaissance des résultats dudit mandat d'études parallèles (MEP) pour la valorisation du village.

Puis, les membres de la commission Territoire, ainsi que ceux de la commission Bâtiments et Infrastructures du Conseil municipal, réunis en séance conjointe le 29 avril 2013, avaient été informés de manière détaillée sur l'évolution des différentes études en cours.

Enfin, rappelons encore, en guise de préambule, qu'une présentation des dites études, dans le cadre d'une séance ouverte aux propriétaires concernés, ainsi qu'à la population, avait été organisée, le 27 juin 2013, en présence des mandataires auteurs du MEP Village, à savoir le bureau NuvolaB, ainsi que Mme Michèle Tranda-Pittion, mandataire assistante à maîtrise d'œuvre.

Les architectes avaient présenté, à cette occasion, les premières propositions concernant les espaces publics, la mobilité, le placement des arrêts de tram et la problématique du patrimoine.

Par la suite, une présentation de l'avant-projet circulant en enquête technique depuis le 14 mars 2014 dans le cadre de l'instruction de la demande de plan de site relative au périmètre nord du village, ainsi qu'une présentation du plan financier concernant le projet de rénovation/transformation de ce dernier, ont été faites, le 3 février 2014, lors de la séance de la commission Territoire, ceci en présence de MM. Philippe Vasey et Yannis Ioannides, respectivement architecte mandataire et mandataire de la commune représentant du Comptoir Immobilier Genève.

Par ailleurs, les membres de la commission Territoire, réunis en séance le 5 mai 2014, ont à nouveau été informés, toujours en présence des mandataires cités, accompagnés pour l'occasion par M. Angelo Ferrari, représentant du bureau d'architecture nuvolaB, de l'état d'avancement du dossier, en particulier pour ce qui concerne la problématique de l'aménagement d'espaces publics à l'arrière des bâtiments situés en front de rue.

À cette occasion, les commissaires ont été informés de la teneur des préavis émis par les 19 offices cantonaux consultés dans le cadre de l'enquête technique. Les commissaires ont également été informés de la teneur du descriptif du schéma directeur du village.

Le périmètre du plan de site a été étendu de façon à contenir les surfaces sur le domaine public communal, qui devraient être réaménagées en lien avec les aménagements préconisés à l'intérieur de l'îlot.

Par courrier, daté 20 janvier 2015, M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du DALE, annonçait l'ouverture d'une enquête publique (N° 1834), concernant le projet de plan de site N° 29953-511, relatif au secteur nord du village de Chêne-Bougeries, et demandait que cet objet soit soumis au préavis du Conseil municipal.

L'enquête publique citée a eu lieu du 23 janvier 2015 au 22 février 2015 inclusivement.

Par ailleurs, une séance d'information publique concernant le projet de plan de site a eu lieu, le 19 février 2015, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, en présence d'intervenants de l'Office du patrimoine et des sites, ainsi que des architectes mandataires, MM. Angelo Ferrari et Philippe Vasey.

Parcelle communale à Rigaud – DDP à la Codha

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 30 janvier 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 3'665'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'assainissement de la parcelle n° 3189, dont la Commune est propriétaire, et qui est pour l'heure inscrite au cadastre cantonal des sites pollués.

Le 6 mars 2014, deux crédits d'investissement et financement ont été approuvés : l'un d'un montant de CHF 3'475'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à l'acquisition en PPE de surfaces dévolues à l'espace de vie enfantine « Les Castagnettes », l'autre d'un montant de CHF 2'447'630.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'aménagement des futurs espaces publics.

Sur cette base, le Conseil municipal a formellement accepté, lors de sa séance du 15 mai 2014, la constitution d'un droit de superficie par la Commune en faveur de la Codha sur la parcelle n° 3189 d'une surface de 8'645 m², située en zone 5 de développement 4A dans le périmètre du PLQ dit « route Jean-Jacques-Rigaud », adopté le 23 juin 2010 par la Conseil d'Etat et provenant des parcelles 1563A et 1564B.

La requête en autorisation déposée par la Codha est entrée en force le 24 octobre 2014 et les travaux de dépollution sont en cours de finalisation.

Concernant le projet privé se trouvant sur la parcelle adjacente, la requête en autorisation de construire est entrée en force le 8 juin 2015.

Planification scolaire – prévision localisée d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire – période 2014-2017

Par le biais d'un mandat conjoint donné au SRED (Service de la recherche en éducation) du DIP, les prévisions scolaires de 2014-2017 ont été réactualisées.

111 élèves supplémentaires, soit au total 646 élèves, devraient être scolarisés dans les diverses écoles de Chêne-Bougeries à l'horizon 2017, ceci sur la base de 147 nouveaux logements à bâtir.

Planification cantonale

Projet de plan directeur cantonal 2030 (PDCn)

Le plan directeur cantonal 2030 a été adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013, conformément aux dispositions contenues à l'art. 5 de la LaLAT.

En date du 29 avril 2015, le Conseil fédéral a approuvé le plan directeur cantonal 2030 en émettant toutefois certaines réserves, notamment concernant les projets envisagés à plus long terme en emprise sur la zone agricole. Ces projets devront faire l'objet d'un argumentaire détaillé démontrant qu'une réponse aux besoins prépondérants de la population en matière de logements ne peut être trouvée dans la zone à bâtir et que l'utilisation du sol proposée est optimale.

À cet égard, constatant que la mouture 2013 du projet de plan directeur cantonal 2030 constituait globalement une péjoration par rapport à celle de 2011, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 20 juin 2013, d'exprimer plusieurs réserves. Ainsi, dans le cadre de la participation des communes au Grand Projet (fiche A17 « mettre en œuvre les grands projets »), des accords de principe avaient été conclus en particulier pour ce qui concerne la zone de renouvellement urbain sur l'axe nord-sud, laquelle devait être limitée autant que possible. La zone d'influence de 500 mètres le long des axes est-ouest devrait également être limitée, en raison de la présence d'un patrimoine arboré et bâti intéressant, notamment sur le plateau de l'Ermitage. Par ailleurs, le schéma directeur cantonal, en lien avec la fiche A02, intègre désormais aux principes de densification de la couronne urbaine une emprise sur le chemin Falletti, alors qu'au vu de l'intérêt patrimonial des maisons situées entre ledit chemin et le chemin Marie-Jeanne, le périmètre du projet de modification des limites de zones de Challendin avait été modifié au cours de son élaboration, en excluant des constructions, ceci à la demande des autorités communales. En conséquence, le PDCn devrait être modifié dans ce sens.

Par ailleurs, au vu du patrimoine végétal exceptionnel de son territoire, la Commune a demandé, dans le cadre des projets d'urbanisation importants, que le système racinaire de la grande arborisation soit exclu de la surface nette à bâtir (SNB) déterminant l'indice de densité, nouvel instrument de planification, introduit dans le cadre du PDCn.

La subordination des déclassements effectifs à un plan directeur de l'habitat et des bases légales, planifiant les financements nécessaires aux infrastructures et aux équipements induits par l'urbanisation, a également été demandée par la Ville de Chêne-Bougeries.

Dans ce contexte, les autorités communales ont rappelé la contribution significative de la Ville en réponse à la crise du logement qui sévit dans le canton. Ainsi, un récapitulatif des logements en cours de réalisation ou à venir avait été effectué dans le cadre du lancement des études du Grand Projet.

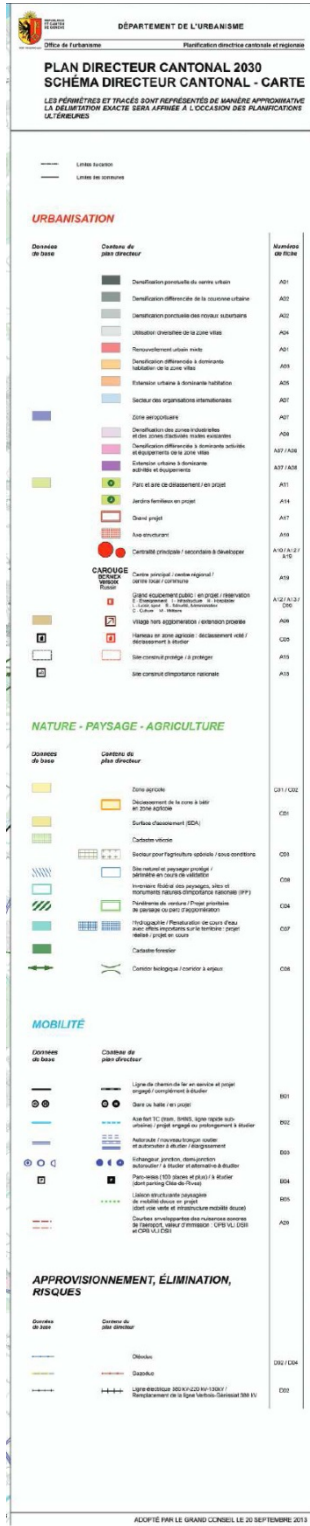
*Réserves
communales au
PDCn 2030*

Contrairement à certaines idées reçues, le suivi des logements d'ores et déjà en chantier, adoptés ou en cours de planification, indique que 2014 logements pourraient être réalisés à l'horizon 2017. Cette estimation devra au demeurant être revue à la hausse dans un avenir proche, en raison des projets de PLQ existant le long du chemin de la Chevillarde, dans le périmètre de la 3^e zone de développement, soit un potentiel supplémentaire de plus de 400 logements. À cela s'ajoutent les potentiels identifiés dans le cadre du Grand Projet, à savoir 3000 logements et 1000 emplois sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg au-delà de 2030.



Extrait du plan directeur cantonal 2030

Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / plan directeur cantonal 2030

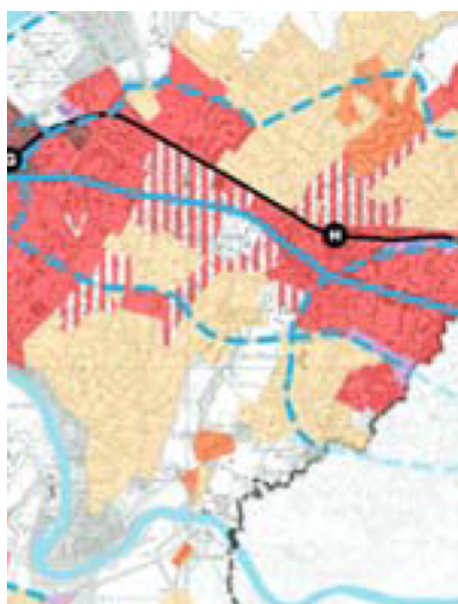


Pour le surplus, il convient encore de rappeler que les nouvelles dispositions dérogoires de la LCI en zone villas offrent désormais la possibilité d'appliquer un indice de densité de 0,48, voire de 0,60, aux parcelles de plus de 5'000 m².

Dans ce contexte, le Grand Conseil a adopté le 15 mai 2015 le projet de loi (11411) portant sur la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) - (L1 30) - (refus conservatoire). Cette modification porte de deux à cinq ans la durée des refus provisoires d'autorisation de construire dans certains périmètres de la zone villas qui font l'objet d'une procédure de modification de zone, devant permettre la construction d'immeubles de logements en lieu et place de villas. Cette mesure vise à sauvegarder les potentiels de logements à construire dans certains périmètres, en particulier dans un certain nombre de secteurs de la couronne urbaine, en vue d'une densification différenciée par modification de zones, ces périmètres étant par ailleurs définis dans la fiche A03 du PDCn.

Logements en zone villas

Il convient toutefois de préciser que les secteurs maintenus en zone villas dans le PDCn, lesquels sont décrits à la fiche A04, ne sont nullement touchés par ces mesures de refus provisoires d'autorisation de construire.



Extrait du plan directeur cantonal 2030 – Carte n°1
– Principe de densification – Annexe aux fiches A01 à A08

Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / plan directeur cantonal 2030

Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries

L'élaboration du plan guide accompagnant le Grand Projet est arrivée à son terme en janvier 2015. La suite de ce processus consiste désormais à développer les secteurs identifiés dans cette planification avec un degré de précision et plus poussé, permettant le développement de plans localisés de quartiers à court / moyen terme.



Périmètre de l'étude du
Grand Projet Chêne-Bourg -
Chêne-Bougeries

Planification territoriale 2014-15/2020

Depuis l'arrivée de Sébastien Casoni, urbaniste, au sein de l'administration communale, la Commune s'est dotée de nouveaux outils de compréhension de son territoire, sous forme de fiches récapitulatives actualisées régulièrement.

Planification territoriale 2014-15/2020

2'501 logements planifiés en plus des requêtes en Demande Définitive déposées régulièrement.

Logements récemment livrés **514 logements**

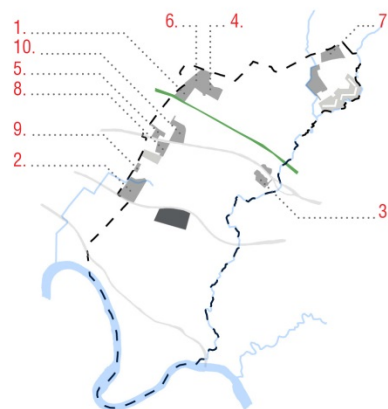
1. Pré-Babel
2. Hauts de Malagnou
3. Bessonnette
4. Nouveau Prieuré

Chantiers en cours **382 logements**

5. Falletti - Puthon
6. Pré du Couvent
7. Rigaud-Nord

Planifications adoptées **357 logements**

8. Jules-Cougnard
9. Odier - Chevillarde
10. Challendin

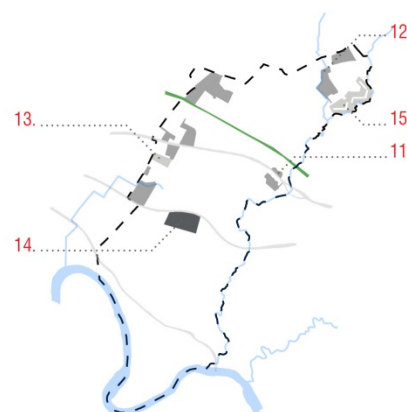


1

Planifications en vue d'élaboration d'un plan d'affectation

1'248 logements

11. Village
12. Rigaud - Montagne
13. Chevillarde - Cougnard/ parcelle Merkt
14. Malagnou - Paumière
15. Surélévation Montagne



2

Autorisations de construire

84 requêtes ont été traitées par le Conseil administratif durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2014 et le 31 mai 2015, étant encore précisé que 29 requêtes n'ont pas été transmises à la Commune pour préavis.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal	Dossier non transmis à la commune
26	22	12	24	0	29
23%	19%	11%	21%	0%	26%
53%					

ENVIRONNEMENT

Assainissement du bruit

Conformément à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Ville de Chêne-Bougeries est tenue d'assainir, d'ici à 2018, les routes dont elle est propriétaire et qui contribuent notablement au dépassement des valeurs limites d'immission.

Dans ce cadre, les données du cadastre du bruit routier genevois ont été recueillies et ont permis de pré-identifier huit axes routiers relevant du domaine public communal et devant a priori faire l'objet d'un assainissement, à savoir :

- le chemin De-La-Montagne sur un tronçon de 1,426 kilomètre;
- la route Jean-Jacques-Rigaud sur un tronçon de 1,050 kilomètre;
- le chemin de la Gradelle sur un tronçon de 0,465 kilomètre;
- le chemin de Grange-Canal sur un tronçon de 0,488 kilomètre;
- le chemin de la Chevillarde sur un tronçon de 0,616 kilomètre;
- le chemin du Pont-de-Ville sur un tronçon de 0,191 kilomètre;
- le chemin de la Fontaine sur un tronçon de 0,074 kilomètre, ainsi que
- la rue du Vieux-Chêne pour 0,130 kilomètre.

À cet égard, il convient de relever que, conformément aux dispositions contenues à l'article 16 de l'OPB, l'ensemble des coûts liés aux assainissements à envisager seront à charge de la Commune.

Les études d'assainissement doivent, par ailleurs, être menées suivant une procédure cantonale définie par le Règlement sur la protection sur le bruit et les vibrations (RPBV K 1 70.10). Ces études doivent, en premier lieu, établir un diagnostic complet qui présente les charges de trafic et mesures du bruit à l'état actuel, puis élaborer diverses hypothèses quant à l'état futur, soit à l'horizon 2035.

Ce diagnostic sera ensuite présenté à la commission interdépartementale pour le suivi des projets d'assainissement du bruit des routes (PRASSOB), laquelle validera la liste des axes à retenir.

Au vu des délais impartis par la Confédération, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 25 mars 2015, par 12 voix pour, 3 voix contre et six abstentions, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 108'000.– TTC, visant à établir un programme d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal; étude dont la seconde étape consistera à établir un diagnostic complet au niveau de la mobilité sur l'ensemble du réseau routier communal, en consolidant et validant auprès des autorités cantonales les diverses hypothèses retenues.

La troisième étape de cette étude consistera, pour chaque axe identifié comme à assainir, à proposer des mesures d'assainissement à la source, puis sur le chemin de propagation, en modélisant l'effet de ces mesures au droit des locaux à usage sensible au bruit situés le long de l'axe à assainir, tout en identifiant d'éventuels dépassements résiduels.

Projets à l'initiative communale

Projet pédagogique au parc des Crêts de Florissant

Dans le cadre du Projet de paysage prioritaire de l'Arve (PPP-Arve), la Commune a saisi l'opportunité de collaborer avec des étudiants d'une HES genevoise autour d'un projet de remaniement du parc des Crêts de Florissant, situé sur une parcelle cantonale et dont la Commune assure l'entretien dans le cadre d'une convention de prêt à usage.

Cette collaboration avec la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et de architecture de Genève (filiale Architecture du Paysage) a permis de faire travailler un groupe de 45 étudiants pendant 9 semaines sur la problématique de l'espace public. Cinq projets de réaménagement de ce parc ont été présentés aux membres de la commission Mobilités-Nature-Environnement.

La DGNP (Direction générale de la nature et du paysage), organe cantonal compétent, voit d'ailleurs dans ce travail une très belle opportunité de concrétiser sur le plan communal le PPP-Arve.



Projet développé par
Alexia Vonlanthen,
étudiante en 3^{ème} année
d'Architecture du Paysage
hepia Genève

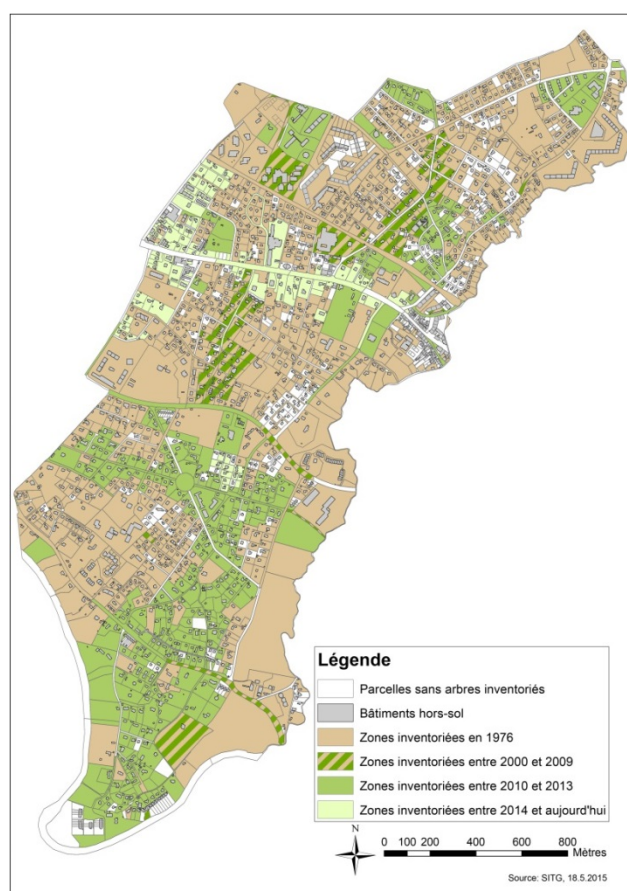
Source *hepia*

Inventaire cantonal des arbres isolés

Un observateur du territoire et de la biodiversité, ayant un taux d'activité de 50%, a été engagé par la Ville le 13 avril 2015.

Ce nouveau collaborateur aura pour tâche principale de mettre à jour l'inventaire cantonal des arbres isolés sur le territoire communal, puis précisément de poursuivre cet inventaire afin d'obtenir la meilleure connaissance possible du patrimoine arboré communal.

Au préalable, un travail de cartographie avait été réalisé afin de déterminer très précisément l'état d'avancement de l'inventaire cantonal sur notre territoire.



MOBILITÉS

Projets à l'initiative communale

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La Commune a reconduit sa politique de subvention, initiée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique.

À la fin de la période sous revue, soit au 31 mai 2015, 64 habitants de Chêne-Bougeries avaient pu bénéficier d'une subvention communale de CHF 250.- à l'achat d'un vélo, en plus de la subvention cantonale d'un montant identique.

Cart@bonus

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre initiée en 2010, consistant à proposer mensuellement à la vente 100 cartes *Unireso* à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de cartes a été augmenté de 20 unités. 120 cartes au lieu de 100 sont désormais proposées mensuellement à la vente.

*Mobilité douce à
prix réduits*

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre de vente d'abonnements généraux CFF 2^e classe sous forme de carte journalière à CHF 40.-.

Neuf cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont visibles en direct sur le site Internet communal.

La rue de Chêne-Bougeries

Sous l'impulsion du service Prévention et sécurité, une étude conjointe a été engagée avec la Direction générale du transport (DGT) en vue d'élaborer un nouveau profil routier de la rue de Chêne-Bougeries, permettant d'améliorer les conditions de sécurité des cyclistes traversant le périmètre et de mieux distribuer les espaces réservés à chaque mode de déplacement, en envisageant, notamment, un déplacement des arrêts de tramway et le ripage des rails dans l'axe de la rue. Ces mesures projetées se veulent complémentaires au projet cantonal d'assainissement du bruit routier de la route de Chêne, ainsi qu'aux réflexions conduites par les TPG en lien avec la ligne de tram 12.

Pour l'amélioration de la mobilité douce et de la qualité de l'espace public rue

Depuis l'arrivée de Sébastien Casoni au service du Territoire, la Commune, à travers la Commission Mobilités-Nature et Environnement, s'est activement penchée sur la problématique de la mobilité douce. Ainsi, une réflexion a été engagée sur diverses améliorations qui pourraient être apportées à l'espace public rue, ainsi que sur la qualité de la mobilité douce dans l'ensemble du territoire communal.

Ce travail de reconnaissance, puis de tissage, demande une certaine finesse mais également un certain respect vis-à-vis des propriétaires des chemins privés. Un phasage sur 15 ans des études de faisabilité sur les chemins communaux est envisagé. Ce dernier s'appuie sur les futurs développements de logements, mais également et prioritairement sur les solutions visant à remédier aux carences observées en matière de connexions de qualité au niveau de l'axe nord/sud du territoire communal.



A gauche,
chemin Naville
Source communale

A droite,
route du Vallon
Source communale

Planification cantonale

CEVA – Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte d'agglomération accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce et le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté. Cette Voie verte devait être classée en qualité de voirie cantonale.

Pour mémoire, les communes des Trois-Chêne ont exprimé à plusieurs reprises leurs positions au sujet de la prise en charge financière des aménagements projetés.

Les communes attendent actuellement toujours des propositions de la part du Canton, propriétaire du site, initiateur et porteur du projet de la Voie verte d'agglomération.



Tracé de la Voie verte d'agglomération

Axe Frontenex – des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives

Depuis 2009, le Canton planifie sur le domaine communal la future rénovation des lignes de bus 1 et 9. Ce projet, dit de « l'Axe Frontenex », traversera la Commune par la route Jean-Jacques-Rigaud, le chemin de la Gradelle puis par une partie du chemin de Grange-Canal.

Cette future ligne permettra de relier le quartier en devenir des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives. Les lignes TPG 1 et 9 sont appelées à disparaître au profit d'une seule ligne plus performante !

Le profil de la voirie sera entièrement modifié en vue d'améliorer l'offre en transports publics, ainsi qu'en vue de faciliter la mobilité douce (piétons, cyclistes). Cet axe accueillera sur certains tronçons une berme centrale végétalisée. Des plantations d'arbres sont également prévues afin de garantir la qualité arborée du secteur, ainsi qu'en vue d'assurer le renouvellement du patrimoine vert.

Le projet est de grande envergure car le Canton envisage de recourir à la technologie TOSA (système de bus de grande capacité 100% électrique avec recharge dite « flash » aux arrêts et sans ligne de contact) sur l'ensemble du linéaire. Un projet du futur avec une technologie du futur, telle est clairement la volonté du Canton, mais également de la Commune qui y voit de réels avantages écologiques mais également une nette amélioration de la qualité de vie pour les riverains de ce secteur.

A ce stade du projet, les communes concernées attendent davantage de précisions quant à la prise en charge financière de ce projet cantonal sur propriété communale.



Tracé de l'Axe Frontenex
Source Cantonale

ÉTAT CIVIL

Autorité parentale partagée et bonifications pour tâches éducatives

Comme annoncé dans le précédent rapport, depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ont la possibilité de déposer, en commun et par écrit, une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe auprès de l'officier de l'état civil, qui reçoit la déclaration de reconnaissance pré ou postnatale. Ainsi les parents peuvent, dès la naissance de leur enfant, exercer l'autorité parentale partagée, sans devoir nécessairement passer par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant.

De plus, elle leur confère le droit, s'ils le souhaitent, de transmettre le nom du père et ses droits de cité à l'enfant.

Au 1^{er} janvier 2015, l'attribution des bonifications pour tâches éducatives est entrée en vigueur. Ce qui signifie que, lorsque l'autorité parentale conjointe est instituée par déclaration commune à l'officier de l'état civil ou à l'autorité de protection de l'enfant, les parents conviennent en même temps, par écrit, de l'attribution à l'un d'eux de la totalité de la bonification ou de son partage par moitié, ou font parvenir à l'autorité de protection de l'enfant compétente une convention dans les trois mois. Si tel n'est pas le cas, l'autorité de protection règle d'office l'attribution de la bonification.

Demande de naturalisation

Le Département de la sécurité et de l'économie (DES) a décidé que seuls les officiers de l'état civil sont compétents pour saisir, dans Infostar (registre suisse informatisé de l'état civil), les candidats à la naturalisation, du fait de la complexité de la tâche et des connaissances requises en matière de documents étrangers. Cette décision est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014.

Numérisation des registres de l'état civil

En juin 2014, l'exécution d'un vaste projet de numérisation des registres spéciaux de l'état civil genevois a démarré. Les buts de cette numérisation sont nombreux.

Tout d'abord, un gain de place incontestable, une conservation indéfinie et un archivage légal. Ensuite, elle permet une consultation répétée d'une inscription, sans pour autant manipuler le registre papier qui, avec le temps, se détériore.

Elle mettra également à disposition de tous les officiers de l'état civil une version informatisée des registres papier conservés dans les offices, qui à terme devrait pouvoir être consultée par l'ensemble des arrondissements de l'état civil du canton.

A ce jour, la numérisation des registres de l'arrondissement de Chêne-Bougeries-Voirons est terminée. Dès lors, le travail de consultation, modification et rectification des inscriptions se fait directement à l'écran, même pour les plus anciennes inscriptions qui remontent à 1850.

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement :

2014-2015	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	786	0	0	12
Mariages	46	6	0	0
Partenariats	0	0	0	0
Décès	127	2	12	4
Reconnaissances	71	0	0	1

Actes d'état civil délivrés

Du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015, il a été délivré 3'976 actes d'état civil. Durant la même période, 376 certificats de vie ont été établis.

Salle des mariages

A l'automne 2014, la salle des mariages a fait peau neuve. En effet, elle a été totalement adaptée à la demande actuelle afin d'être moderne et fonctionnelle. Elle est, en outre, dotée d'un lecteur multimédia qui permet de créer, à chaque célébration, une atmosphère intime et personnalisée. Par la suite, d'autres aménagements

viendront compléter la beauté et le confort du lieu.



Salle des mariages
renovée

PREVENTION ET SECURITE

Missions globales - Introduction

Le service Prévention et sécurité regroupe la Police municipale, les assistants de sécurité et les patrouilleuses scolaires. Il assure la coordination avec la police cantonale dans le domaine de la sécurité, avec les travailleurs sociaux hors murs en matière d'action-jeunesse, avec la Direction générale des transports en relation avec la sécurité routière, la mobilité et les mesures de stationnement, ainsi qu'avec les ateliers du Vallon de la Fondation Feux-Verts pour le nettoyage des tags.

La Police municipale déploie une présence attentive sur le territoire communal en y exerçant ses missions de proximité: prévention et dialogue, avant tout, avec les jeunes fréquentant les espaces publics, prévention, dissuasion et répression des incivilités, sécurité lors des manifestations, application des lois et règlements en matière de tranquillité et salubrité publique, d'occupation du domaine public et de procédés de réclame, ilotage avec les commerçants, les concierges, forums de quartier avec les habitants, dépôts de plainte facilités en cas de dommages à la propriété sous forme de tags ou graffitis, visites aux communiens ayant subi un cambriolage.

De par leur connaissance du terrain et de la sécurité routière, les agents de police municipale participent également aux séances de chantier organisées par la Direction générale des transports.

Au nombre de six pour une présence de plus de 70 heures hebdomadaires sur le terrain, les ressources de la Police municipale sont orientées en fonction de l'évolution des problématiques rencontrées par les habitants et les horaires sont également adaptés aux saisons, avec flexibilité de la part de nos agents.

Depuis plus de deux ans, la Police municipale de Chêne-Bougeries patrouille également avec le chef de poste et unique agent de Vandoeuvres. La réponse téléphonique de la Police municipale aux appels des habitantes et habitants est désormais unique pour ces deux communes, qui bénéficient ainsi d'un nombre accru de patrouilles sur leurs territoires respectifs.

Dans un esprit de complémentarité, les deux « assistants de sécurité – contrôleurs du stationnement », une femme et un homme, assurent le contrôle du stationnement et participent à des campagnes de prévention-communication dans le domaine de la sécurité routière, ainsi qu'à des manifestations communales.

Les six patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité aux abords des écoles et contribuent, de manière déterminante, à la sécurité des écolières et des écoliers. Avec les agents de police municipale et les assistants de sécurité, ils contribuent à signaler les problèmes de sécurité routière, permettant au service de formuler des propositions en matière d'aménagements routiers sécurisés.

Dans le canton de Genève, la Loi sur la police municipale et son règlement d'application mettent l'accent sur la dimension de proximité des missions. L'esprit de la loi reflète ainsi la logique même du fédéralisme et son principe de subsidiarité, dans un souci de cohérence qui permet à nos agents de répondre aux problèmes de leur compétence, dans le cadre d'un contexte territorial connu et auquel ils s'identifient.

La prévention et le dialogue n'excluent néanmoins pas les sanctions, complémentaires et nécessaires, comme les limites qu'il ne faut pas hésiter à poser quand il y a lieu; la nouvelle législation permet à la Police municipale d'exercer des compétences accrues, notamment en matière de répression de consommation de stupéfiants.

Limiter, sanctionner sans rompre le dialogue préexistant, avec les jeunes comme avec les moins jeunes, l'action de la Police municipale se décline au quotidien, dans le maintien de cet équilibre délicat et néanmoins nécessaire.

Sécurité au niveau communal : zoom sur les cambriolages

De par sa position proche de la frontière et de grands axes routiers, de par la présence sur son territoire d'importantes zones-villas, notre commune est malheureusement un pôle d'attraction pour les cambrioleurs.

Afin de diminuer ce type de délits, le canton et notre commune n'ont pas ménagé leurs efforts conjoints : de 2011 à 2014 des séances annuelles de prévention des cambriolages ont été organisées sous l'impulsion du Département de la sécurité, afin de renforcer les mesures de sécurité afin de faire échouer les cambriolages.

Depuis 2015, la Police cantonale, par la brigade des cambriolages et la gendarmerie du poste de Chêne, accompagnés de la Police municipale, organisent désormais des rencontres plus ciblées et restreintes, en premier lieu, dans des résidences pour personnes âgées, qu'il convient également de sensibiliser et protéger contre les vols dit à l'astuce ou à la fausse qualité - un délinquant se faisant passer, par exemple, pour un neveu et réussit à soutirer de l'argent à sa victime, dont il a auparavant étudié minutieusement le profil.

Depuis le mois d'avril de cette année, notre Police municipale a par ailleurs développé et mis en œuvre une nouvelle prestation.

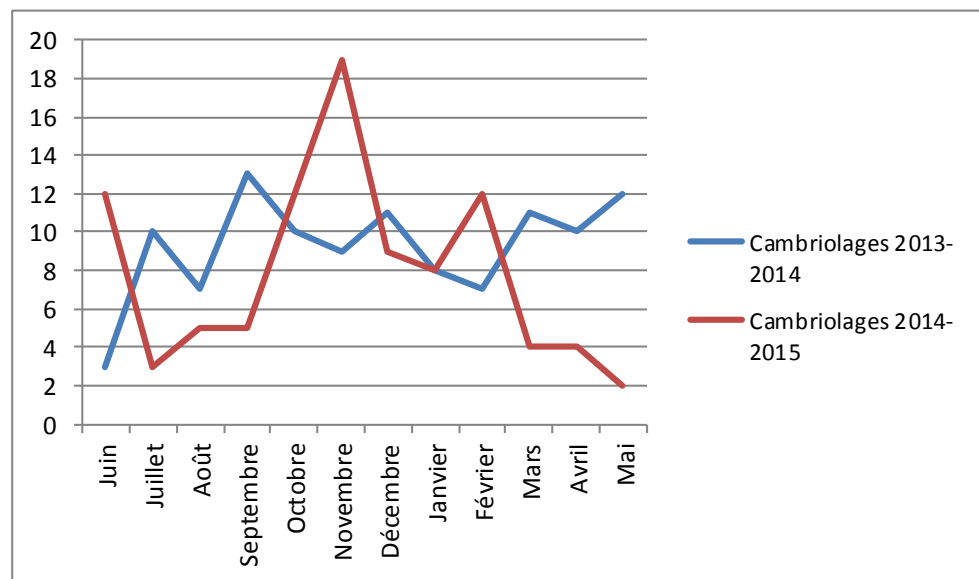
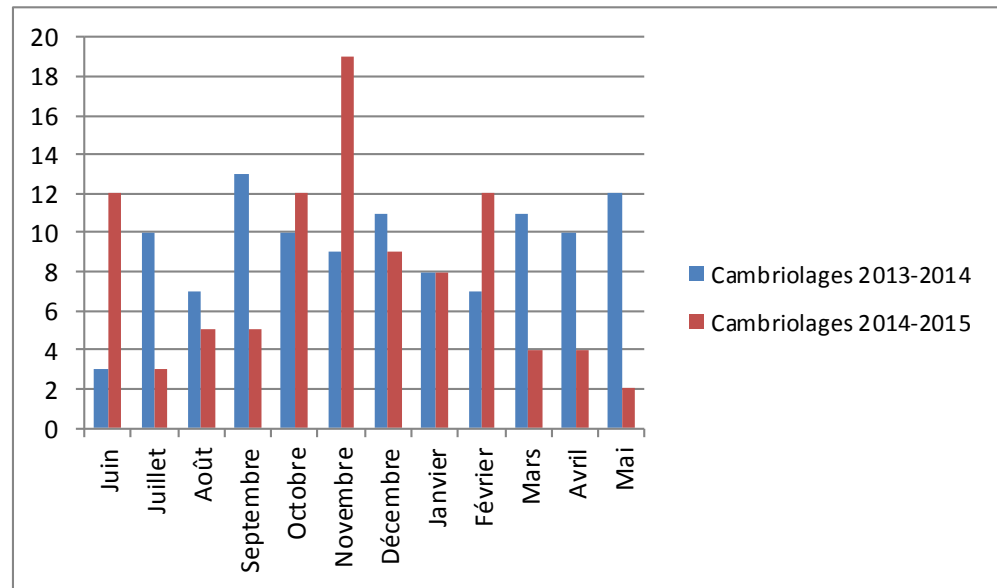
Toute personne ou famille, victime d'un cambriolage à Chêne-Bougeries, est désormais contactée par le secrétariat du service et se voit proposer la visite d'un de nos agents, en charge du secteur concerné.

Cette approche permet à la victime, si elle le souhaite, de se confier à son ilotier communal de secteur et de rappeler les mesures de sécurité, aptes à « durcir la cible » dans le futur.

Au niveau des chiffres, après une nouvelle tendance à la hausse en 2013-2014, on a pu assister à une diminution bienvenue de ce type de délits à Chêne-Bougeries : les cambriolages diminuent globalement de 111 à 95 pour la période considérée, malgré un mois de novembre 2014 particulièrement préoccupant où notre commune a été la cible de bandes de malfrats.

Les tentatives de cambriolages, elles, augmentent : de 18 à 23, autant de cambriolages ratés pour un signal encourageant, qui tend à indiquer que la prévention, n'est pas dénuée d'efficacité.

Cambriolages en chiffres – comparaisons mensuelles et tendances annuelles



Points forts de l'activité du service

Un plan de stationnement adapté aux besoins des habitants, commerçants et professionnels – problématique de la résidence de la Gradelle

Grâce à un partenariat fructueux avec la Direction générale des transports et la Fondation des parkings, le plan de stationnement, comprenant un système à « macarons » a pu être révisé et adapté au mieux aux besoins des citoyens. Après une première révision intervenue début 2014, prévoyant des places limitées à « quatre heures de stationnement », une deuxième révision a eu lieu à la fin de l'année, réunissant les précédentes quatre zones de stationnement en une seule et unique zone 12.

Cette réunification est intervenue après une analyse du système des quatre zones, qui présentait des problèmes de découpage, une répartition déséquilibrée des places entre les différents quartiers et limitait le libre choix du moyen de transport des habitantes et habitants pour leurs déplacements internes, sans impact significatif sur le trafic qui, à Chêne-Bougeries, est constitué avant tout par des véhicules en transit.

Le bilan de l'introduction d'un système dit « à macarons », couplé avec des places quatre heures, ainsi que 15 places avec horodateurs pour les commerces est clairement positif : les habitants disposent désormais d'une offre de places de stationnement qui satisfait globalement aux besoins et le trafic généré par des automobilistes à la recherche de places pour se stationner et se rendre en ville de Genève pour motif professionnel a fortement diminué.

Dans plusieurs quartiers – dont celui de Conches et du Plateau de l'Ermitage – l'offre de places est désormais excessive, ce qui pose d'ailleurs problème dans les zones limitées à 30km/h où les voitures stationnées sur la voie publique faisaient office de ralentisseurs. Une étude menée conjointement avec la DGT, précédée par des rencontres avec les habitants, sera réalisée et des mesures proposées.

Par ailleurs, on a assisté à un certain report, prévisible, du stationnement sur le quartier « riverains autorisés » de la Gradelle. Ce quartier étant en propriété privée, la Commune ne peut modifier ce régime.

Afin de débattre de cette question, la Direction générale des transports et le service ont rencontré les habitants de ce quartier, en date du 30 mars 2015, au Centre de rencontres et de loisirs, en présence du Directeur de la régie Edouard Brun et Cie SA, lequel coordonne le groupement des propriétaires de la Résidence de la Gradelle.

A cette occasion, des solutions d'amélioration possibles ont été présentées, notamment celle consistant à « rendre publics » les chemins de la résidence en les incluant dans le plan-macaron ou celle consistant à solliciter l'autorité cantonale compétente, afin de les privatiser en garantissant toutefois l'accessibilité aux commerces et à l'école primaire.

De son côté, la Commune s'est engagée à dé-privatiser sa parcelle, jouxtant l'école primaire à l'avenue des Amazones, afin de rendre accessibles aux habitantes et habitants de la résidence, les 11 places de stationnement jusqu'ici réservées aux seuls enseignants. L'enquête publique et l'arrêté de l'autorité cantonale auront été publiés respectivement au mois de juillet et septembre 2015.

Dans l'attente d'une détermination du groupement des propriétaires, la Police municipale n'a pas ménagé ses efforts pour être présente dans ce quartier.

Ce ne sont pas moins de 12 contrôles « riverains autorisés » qui ont été déployés dans la résidence durant la période considérée. Un tel régime, dans un ensemble aussi vaste, s'avère néanmoins particulièrement difficile à faire respecter et les contrôles, gourmands en ressources pour des résultats mitigés dans ce cas d'espèce, ne sauraient représenter une solution durable au problème.

Prévention – jeunesse

En matière de prévention et jeunesse, les travailleurs sociaux hors murs, rattachés à la FA'se (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) et dont le mandat est prioritairement financé par les communes des Trois-Chêne, sont nos partenaires privilégiés.

Les nombreux projets et actions que nous développons avec eux permettent également à la Police municipale d'entretenir avec les jeunes, qui fréquentent les espaces publics, des liens empreints de respect et de confiance, générés par les projets développés ensemble.

L'année 2014- 2015 s'est ainsi conclue par un bilan particulièrement positif en matière de politique « jeunesse » : nouvelle édition de Lâche pas ton pote, en partenariat avec Chêne-Bourg depuis 2014, recours à de nombreux « petits jobs », collaboration avec des associations de jeunes et nouvelle édition d'une fête de la prévention.

Lâche pas ton pote est le projet-action que les TSHM et notre service ont développé en 2013, après avoir constaté durant la belle saison 2012 qu'un nombre important de jeunes s'alcoolisaient dans l'un des plus bel espace communal, le parc Stagni.

Rétablir un respect de la nature environnante, tout en intégrant notre jeunesse dans les espaces publics et leurs aménagements, sans fermer les yeux sur les problèmes de santé publique et les conduites à risques, – tel a été, depuis lors, le pari renouvelé du Conseil administratif.

Un règlement des parcs et préaux a ainsi été adopté par l'exécutif communal en 2013 et dont les dispositions ont été renforcées en 2014 : ce texte, de manière plutôt inédite, prévoit expressément des actions de prévention dans les espaces publics et l'intégration des jeunes générations à leur aménagement.

Parallèlement, un groupe de jeunes formés par la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme, par la Fondation Phénix, spécialisée dans le traitement ambulatoire des addictions, par le Planning familial, ainsi que par la Police municipale sillonnent les parcs et espaces publics de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg, principalement durant la belle saison et délivrent à leurs pairs, des messages de prévention, en matière de conduites à risque tout d'abord et de respect de l'environnement.

Ce printemps, une 3^{ème} édition de cette action a été lancée. A l'heure d'un premier bilan, on constate que la nature est mieux respectée et que la fréquentation du parc est devenue plus intergénérationnelle. La présence de déchets sauvages jonchant le parc, comme en 2012, n'a plus été constatée. Les pairs de Lâche pas ton pote estiment que le dialogue s'établit facilement avec les jeunes usagers des parcs et préaux et que leur action est bien accueillie.

Globalement les jeunes de Lâche pas ton pote et les travailleurs sociaux hors murs ont pu sensibiliser pas moins de 422 jeunes âgés de 14 à 25 ans et une quarantaine d'adultes; 418 « black box », contenant des préservatifs et des messages de prévention, ainsi que 200 cendriers portables ont été distribués.

Comme point fort de l'année, l'acceptation en début de nouvelle législature, par le Conseil municipal, d'un crédit relatif à un chantier éducatif d'envergure : la réalisation d'une très belle mosaïque par sept jeunes des Trois-Chêne, dirigés dans leur travail par les artistes-médiateurs Annie Yung et Nelson Béguin, dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries. Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et qui intègre les jeunes aux réalisations des espaces qu'ils fréquentent.

Après la création d'un Agora espace, en 2013, c'est au tour, en 2015, du mur adjacent, que les jeunes utilisent comme banc, d'amener vie et couleur dans le préau.



Mosaïque éducative
réalisée par 7 jeunes
des Trois-Chêne

A travers les « petits jobs », les jeunes ont la possibilité de gagner un peu d'argent de poche et de tisser des liens avec divers services communaux. Constatant l'impact particulièrement positif de cet outil sur l'intégration des jeunes, le dialogue avec la police municipale et le respect des espaces publics, de nombreux petits jobs sont octroyés, par l'intermédiaire des travailleurs sociaux hors murs, dans les domaines les plus variés.

En 2014-2015, c'est plus de 1'340 heures de petits jobs que les jeunes ont effectuées dans le cadre d'apéritifs communaux, de nettoyage des parcs en semaine et le dimanche, de ramassage des feuilles, en participant au nettoyage de la Seymaz, à l'exposition des 100 ans du journal Le Chênois à l'Espace Nouveau Vallon, à une action de Noël et bien-sûr à la prévention routière avec la Police municipale à la rue de Chêne-Bougeries.

En date du 6 juin 2015, une fête de la prévention a réuni, au parc Sismondi, jeunes et moins jeunes, Conseillers administratifs, Maire, Conseillers municipaux, professionnels de tout horizon. Cet événement a également permis de fêter dignement Mme **Béatrice Grandjean-Kyburz**, Conseillère administrative, qui a quitté ses fonctions après 16 ans d'intense engagement en faveur de la collectivité.

Organisée par l'association Gravidate Family, le Parlement des jeunes des Trois-Chêne, d'autres jeunes de la région, la police municipale, les travailleurs sociaux hors murs et le service des Routes, cette journée a parfaitement reflété les liens et la collaboration qui s'est créée durant la précédente législature en matière de prévention. Théâtre, musique, buffet préparé "maison", discours et émotion, soleil, rien n'a manqué durant cette journée déjà estivale.



La Police municipale et son rôle en matière de cohésion sociale

L'année 2014-2015 aura été celle d'une consolidation des outils de proximité. Si les lois et règlements permettent à nos agents d'exercer convenablement leurs missions de dissuasion et répression, la prévention doit s'accompagner de prestations, permettant une approche basée sur la résolution des problèmes et favorisant un dialogue constructif et sur la durée avec les jeunes fréquentant notre commune, en leur offrant des opportunités d'intégration.

Par les projets de prévention avec les TSHM et les jeunes, par la maîtrise des tags et leur nettoyage, par le suivi de projets d'aménagements routiers sécurisés et de mesures en matière de stationnement, par ses conseils en matière de prévention des cambriolages, le service et sa police municipale apportent des réponses concrètes et quotidiennes aux habitantes et habitants, ainsi qu'aux professionnels de Chêne-Bougeries et aux jeunes de la région.

La Police municipale a également renforcé ses liens avec les écoles primaires : en coordination avec la BEP (Brigade d'Education et de Prévention rattachée à la Police cantonale) et en collaboration avec les enseignants de gymnastique, nos agents impartissent désormais des cours pratiques d'éducation routière, dans les préaux, en vélo et en trottinette. Le marquage d'un jardin de circulation a été réalisé par le service des Routes dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries afin de faciliter la mise-en-œuvre de cette prestation, permettant aux élèves de s'initier, de manière ludique à la sécurité routière.



Valorisation de l'espace public : Façades nettes

Un espace public soigné favorise le sentiment de sécurité et participe activement à la cohésion sociale. Chêne-Bougeries, traversée par de grands axes routiers, a été longtemps une cible privilégiée de cette forme de dommages à la propriété, aussi inesthétique qu'anxiogène : les tags quand ces derniers sont réalisés par des mains sans talent.

Suite à l'organisation d'un grand nettoyage préalable par la Fondation des ateliers du Vallon, active dans la réinsertion, le Conseil administratif a étendu le contrat de nettoyage des biens communaux à tous les murs privés visibles depuis le domaine public.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, notre commune est ainsi nettoyée en continu par des équipes de nettoyeurs motivés, sous la supervision attentive et compétente de maîtres socio—professionnels.

Afin de valoriser ce partenariat et appuyer la Fondation dans sa mission de réinsertion, les équipes de nettoyage et la Police municipale se rencontrent mensuellement autour de petits-déjeuners. Les équipes de nettoyage procèdent à des vérifications hebdomadaires des principaux axes routiers et la Police municipale signale, par secteur d'ilotage, les tags présents sur des routes et chemins moins visibles. Les propriétaires dont les murs ont été nettoyés sont contactés, afin de les inciter à déposer plainte de manière facilitée, sans avoir à se déplacer de leur domicile. Parallèlement, les boîtiers des SIG et principalement de Swisscom ont été nettoyés et protégés par des photos, souvent sous forme de mimétisme.

Afin de remercier Swisscom pour son action exemplaire en matière de nettoyage de ses boîtiers et son partenariat avec la commune, Chêne-Bougeries a fait décorer par une artiste, Marion Jiranek, un boîtier situé sur le chemin de Jules-Cougnard à l'angle avec la route de Chêne. Ce boîtier a été inauguré au mois de mai 2015, par la Conseillère administrative déléguée à la Prévention et à la sécurité, Béatrice Grandjean-Kyburz, en présence de l'artiste et des représentants de Swisscom. Fresque de bienvenue à Chêne-Bougeries, il représente la Place Colonel-Audéoud lors de la venue du cirque Matamore en septembre 2014.



Sécurité routière pour tous : entre sensibilisation, formation et répression

Contrôles de circulation sur les grands axes routiers, dissuasion et répression envers les cyclistes qui mettent en danger les piétons, action « AO (amende d'ordre) – cadeau » pour les cyclistes qui se mettent en danger en roulant sans lampes, campagne de sensibilisation à la rue de Chêne-Bougeries auprès des automobilistes et des conducteurs de cycles, notre Police municipale n'a pas ménagé ses efforts afin de promouvoir la sécurité routière.

Les outils traditionnels de la répression ont été avantageusement complétés par des actions innovatrices.

La campagne « AO-Cadeau » tout d'abord : depuis le mois d'octobre 2014, notre Police municipale amende les cyclistes sans lampes, tout en leur offrant un kit lumineux de bonne qualité et de valeur équivalente à l'amende d'ordre. Les mineurs, quant à eux, ne sont pas amendés mais le kit lampe qui leur est offert est suivi d'un courrier d'information aux parents. Du 15 octobre 2014 au 31 mai 2015, 91 cyclistes ont ainsi été équipés par la Police municipale et 63 amendes d'ordre ont été notifiées, en application de la législation fédérale sur la circulation routière.

En date des 17 et 18 mars 2015, la Police municipale, accompagnée de jeunes engagés sous forme de « petits jobs » et des assistants de sécurité a lancé sa première campagne de prévention dans le Village de Chêne-Bougeries, un tronçon particulièrement dangereux pour les deux-roues. Développée en partenariat avec le TCS, cette campagne vise à distribuer des "cartes de vœux" aux véhicules traversant la rue de Chêne-Bougeries les enjoignant à faire preuve d'empathie et de prudence envers les usagers plus fragiles. De mars à juin, six actions ont déjà été menées et 3'272 exemplaires de cartes joliment peintes par une artiste et représentant la rue de Chêne-Bougeries, ont déjà été distribuées.

La participation des jeunes à ces actions leur permet gagner un peu d'argent de poche, de participer à des actions aux côtés de la Police municipale, tout en étant eux-mêmes sensibilisés aux règles de la sécurité routière, une priorité à Chêne-Bougeries.



La prévention n'exclut pas la répression

Afin de maintenir un taux de rotation suffisant en matière de stationnement et garantir le respect des nouvelles règles découlant du plan dit « à macarons », des contrôles sont nécessaires. C'est principalement le travail de nos contrôleurs de stationnement, appuyés au besoin par la police municipale. Durant l'année 2014 - 2015, ce sont plus de 6'400 amendes d'ordre qui ont ainsi été imparties pour non-respect des règles liées au stationnement. Parallèlement, on a assisté à un trop grand nombre d'incivilités routières et un nombre élevé de doléances, provenant des riverains des principaux axes routiers.

La Police municipale a également mis l'accent sur les contrôles de circulation : les route de Malagnou, de Florissant et de Chêne, ainsi que la rue de Chêne-Bougeries et le chemin De-La-Montagne ont fait l'objet de 28 contrôles ciblés : 641 amendes d'ordre ont été notifiées dans ce cadre et 31 (+ 24 par rapport à la même période de l'an précédent) rapports de contravention ont été rédigés pour des infractions à la législation sur la circulation routière à l'attention du Service cantonal des contraventions.

Parallèlement, les mesures anti-transit, mises en place en 2013 dans le secteur de Conches, ont fait l'objet d'un rapport démontrant leur efficacité à l'attention de l'autorité cantonale, soit à la Direction générale des transports. Cette dernière a donc décidé de les pérenniser. Aux abords des centres commerciaux, la mendicité représente un problème qui doit être affronté. Les rapports de contravention et les mesures répressives prises par les APM se sont élevés à 28 durant la période considérée, avec une augmentation de 21 situations traitées par rapport à 2013-2014.

Si le dialogue et la prévention avec les jeunes sont privilégiés comme recherche de solution sur le long terme, la consommation de cannabis, ne saurait être tolérée, particulièrement dans les lieux dits « sensibles » comme les préaux d'écoles ou en présence de familles. Désormais compétente pour prononcer des amendes d'ordre, à l'encontre de personnes majeures, pour consommation de stupéfiants, la Police municipale a sévi 18 fois durant la période considérée.



BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) continue de rencontrer un vif succès. Les permanences des lundi midi ou mercredi matin et après-midi sont très fréquentées par les familles qui viennent s'inscrire et chercher des renseignements quant aux solutions d'accueil existantes dans la commune.

Durant l'année scolaire 2014-2015, 67 enfants ont été accueillis dans les crèches que la Ville de Chêne-Bougeries subventionne (EVE La Maternelle et crèche des Trois-Chêne) et 76 enfants dans deux jardins d'enfants (Le Petit Manège et Les Castagnettes).

Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)

Crèche des Trois-Chêne

La Ville de Chêne-Bougeries a financé annuellement 30 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 3 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 9 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 9 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 14 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

EVE La Maternelle

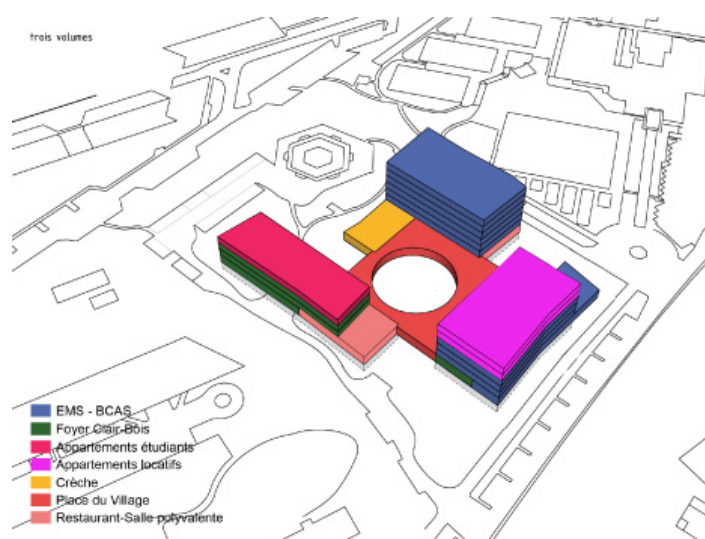
Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans et demi ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé annuellement 32 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 8 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 8 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 6 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 10 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

EVE Nouveau Prieuré

Bien que les travaux de construction de l'ensemble du complexe intergénérationnel aient pris du retard, en particulier dans la construction des bâtiments B et C, la nouvelle crèche communale de 60 places a été livrée en juin 2015 et a ouvert le 31 août 2015. Il s'agit là d'une priorité communale clairement portée par les autorités, afin de permettre aux nombreuses familles en liste d'attente de trouver une solution d'accueil dès la prochaine rentrée.



Complexe
intergénérationnel Le
Nouveau Prieuré

Jardins d'enfants

Les Castagnettes

L'année 2014-2015 aura permis de finaliser les plans des futurs locaux de ce jardin d'enfants, qui se situera au rez-de-chaussée de deux des six maisons urbaines du projet à construire par la Codha, superficière, sur la parcelle n° 3189, propriété communale, dans le secteur Jean-Jacques Rigaud.

Ce projet a été supervisé par Marie-Françoise de Tassigny, mandataire et consultante de la commune, en lien étroit avec les représentant(e)s du comité et de l'équipe éducative du jardin d'enfants. Les futurs locaux suivent donc les recommandations des utilisateurs et correspondront bien évidemment en tous points aux normes cantonales en vigueur dans le domaine de la petite enfance.

Ces nouveaux locaux seront divisés en deux parties, la seconde permettant d'accueillir jusqu'à 12 enfants supplémentaires.

Le Petit Manège

Le jardin d'enfants Le Petit Manège a repris ses activités le 1^{er} septembre 2014 dans les locaux entièrement transformés et rénovés.

Les nouveaux aménagements ont bien sûr fait la part belle aux enfants, puisque ces derniers bénéficient désormais de surfaces considérablement élargies. En utilisant presque toute la superficie disponible, l'espace réservé aux professionnels et à l'accueil des parents ou pour des réunions a également été entièrement revisité et inclut à présent un vrai espace de réception, un bureau, une salle de réunion et des sanitaires privés.

Les surfaces ont été entièrement redessinées, comprenant un local à poussettes à l'entrée, un vestiaire, des espaces pour s'adonner à des activités dirigées, une grande salle de motricité, une pièce consacrée aux ateliers d'arts plastiques, une cuisine-atelier, une salle d'activités pour les jeux assis, un espace repos et lecture. Cette riche typologie offre une grande polyvalence dans l'utilisation des lieux et permet de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. Car c'est là encore un des aspects principaux qui a fait la renommée de ce jardin d'enfants; une équipe performante, qui a toujours accompli un travail qualitatif au plus près de chaque enfant, avec un projet pédagogique mêlant harmonieusement activités dirigées et jeux pour tout un chacun.

Au Petit Manège, les entrées sont possibles toute l'année, dans la limite des places disponibles, et les tarifs, adaptés aux revenus des parents, se situent entre CHF 14.- et CHF 146.- la demi-journée.

Les travaux ont débuté pendant les vacances de Pâques et se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois d'août 2014. Durant cette période, les enfants du Petit Manège ont été accueillis dans une classe de l'école enfantine de la Gradelle.



Espace jeux du jardin d'enfants Le Petit Manège

Ecoles : Activités parascolaires

Restochêne

L'association Restochêne œuvre pour les parents qui travaillent et ne peuvent s'occuper de leurs enfants à la pause de midi.

Restochêne a fêté ses 25 ans en 2014 et le comité compte désormais cinq membres bénévoles qui gèrent et organisent l'infrastructure nécessaire aux repas, l'engagement de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés. Les animatrices du GIAP encadrent les enfants pendant la pause.

L'équipe disposera à la rentrée scolaire 2015 de locaux entièrement rénovés dans le cadre des travaux en cours de mise aux normes énergétiques de l'ensemble du Groupe scolaire de la Gradelle.

RestoConches

Le Conseil municipal ayant voté, lors de sa séance du 28 février 2013, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- TTC, des pavillons provisoires ont pu être installés dans le préau de l'école de Conches en vue de satisfaire les besoins des élèves fréquentant le restaurant scolaire. Ainsi, 65 repas ont pu être servis certains jours dans des locaux flambant neufs.

Une auxiliaire, employée à temps partiel, a été engagée par la Ville afin de préparer quotidiennement les locaux et contribuer au service des repas.

Miamaclap, association du restaurant scolaire de Conches, a poursuivi sa collaboration fructueuse avec la Ville en s'investissant, entre autre, dans la vente de cartes repas auprès de ses membres et des parents concernés.

La gestion du restaurant scolaire sera reprise par l'administration communale à la rentrée scolaire 2015, en partenariat étroit avec le GIAP pour ce qui concerne la facturation des repas.

AFFAIRES SOCIALES

Service social communal

Depuis juin 2014, le service social communal compte une collaboratrice de plus afin de renforcer le traitement des dossiers relatifs aux demandes de logement et afin de développer diverses actions à caractère social ainsi que les activités en faveur des aînés. Le nombre de demandes en lien avec des aides individuelles a continué d'augmenter significativement (appui administratif, appel de fonds, aides financières ponctuelles).

Les collaboratrices du service travaillent en partenariat étroit avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi et l'Hospice général.

Les rendez-vous sont fixés par téléphone du lundi au mercredi et la permanence du jeudi (9h-12h et 14h-17h) accueille les usager(ère)s sans rendez-vous.

Du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015, 197 personnes ont été reçues en entretien individuel. Les demandes financières sont évaluées au regard du budget personnel de l'usager(ère). Les demandes de prolongation des bons repas à prix réduit pour le RestoChêne font l'objet d'une évaluation sur la base de l'envoi des documents requis.

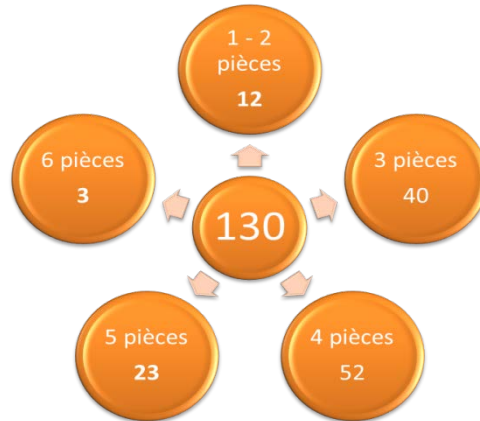


Entrée du service des
Affaires sociales au
6bis, route du Vallon

Logements

Un nouveau formulaire de demande de logement a été établi en 2014, puis envoyé aux 232 personnes qui avaient déposé leur dossier en vue de réactualiser ce dernier.

Demandes de logement communal répertoriées par nombre de pièces



Au final, 19 logements ont pu être attribués en 2014.

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Au chemin De-La-Montagne 136, Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseillers en insertion professionnelle et une assistante accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres.

Prestations

L'objectif est d'accompagner les demandeurs d'emploi pour qu'ils s'insèrent durablement dans le monde du travail :

- définir un projet professionnel réaliste et réalisable;
- constituer un dossier professionnel;
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et une stratégie pour y parvenir;
- se faire connaître auprès des entreprises-cibles;
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet;
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2014

En 2014, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 660 personnes. Les conseillers ont enregistré 3'634 visites à la permanence, dont 818 de personnes de Chêne-Bougeries, soit 22,51% du nombre total de visites, 29,94% des usagers provenant de Chêne-Bourg, 39,57% de Thônex et 7,98% des Communes Arve et Lac, participant aux coûts de fonctionnement de l'Antenne.

Tranche d'âge – fréquentation

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 36 – 45 ans (26%) suivie des 15 – 25 ans avec 24%.

Contrats

En 2014, 140 contrats ont été signés, dont 10 contrats d'apprentissage. Ce nombre prend en compte les contrats à durée déterminée ou indéterminée et les étapes intermédiaires vers le retour à l'emploi, soit les stages de formation et d'insertion.

Travail de réseau

Une partie des demandeurs est suivie par plusieurs institutions, compte tenu de la complexité de leur situation socioprofessionnelle. Dans un grand souci de cohérence, un important travail de réseau est effectué afin d'harmoniser et d'optimiser les diverses actions entreprises : clarification, complémentarité, congruence sont ainsi au cœur du travail d'accompagnement.

Action Trois-Chêne pour l'emploi travaille aussi étroitement avec les entreprises de la région.

Attribution des subventions 2014

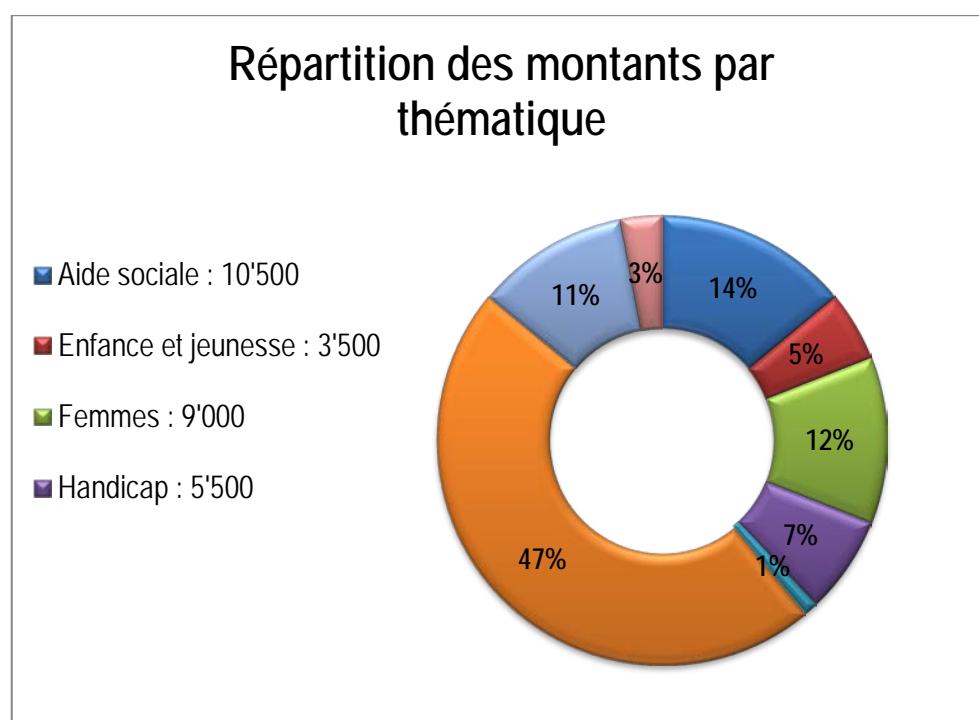
La commission des Affaires sociales du Conseil municipal a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires.

Action sociale – Genève

En 2014, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 35 organisations à but non lucratif (associations et fondations) pour un montant total de CHF 75'000.-.

La majorité des fonds a été investie dans les domaines de :

- la précarité et de l'insertion (47%), à travers le soutien notamment à l'association Partage (CHF 6'000.-), La Coulou (CHF 5'000.-) et Carrefour-Rue (CHF 5'000.-) ;
- l'aide sociale (14%), à travers le soutien notamment au Centre social protestant (CHF 3'000.-) et à La Carte Blanche (CHF 3'000.-).



Liste des associations « Action sociale – Genève » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2014 en CHF
<u>AGIS – Association genevoise d'intégration sociale</u>	2'500
<u>ALCIP – Association de lutte contre les injustices sociales et la précarité</u>	1'000
<u>APAJ - Association pour l'appartement de jour</u>	1'000
<u>APPARTENANCES</u>	1'000
<u>ASSOCIATION DECOUVRIR</u>	1'000
<u>ASSOCIATION PARTAGE</u>	6'000
<u>ASSOCIATION TRAJECTOIRES</u>	1'000
<u>ASTURAL</u>	1'000
<u>ATD QUART MONDE</u>	3'000
<u>CARITAS</u>	3'000
<u>CARREFOUR-RUE</u>	5'000
<u>CENTRE SOCIAL PROTESTANT (CSP)</u>	3'000
<u>CO'ERRANCE</u>	1'000
<u>CROIX-BLEUE ROMANDE</u>	2'000
<u>CTAS – Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels</u>	1'000
<u>F-INFORMATION</u>	1'000
<u>FOROM ECOUTE - La fondation romande des malentendants</u>	1'500
<u>HAU - Handicap Architecture Urbanisme</u>	1'500
<u>LA BARJE</u>	1'000
<u>LA CARTE BLANCHE</u>	3'000
<u>LA COULOU</u>	5'000
<u>LE RACARD</u>	3'000
<u>LE TRIALOGUE</u>	3'000
<u>LES COLIS DU CŒUR</u>	3'000
<u>LES ŒUVRES DE PEAU D'ANE</u>	500
<u>OFFICE PROTESTANT DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES</u>	2'500
<u>PRO FILIA</u>	2'000
<u>PRO JUVENTUTE</u>	1'000
<u>RESTO'SCOUT</u>	2'000
<u>SECOURS SUISSE D'HIVER</u>	1'000
<u>SOLIDARITE FEMMES</u>	2'000
<u>SOS FEMMES</u>	3'000
<u>"UN ENFANT - UN CADEAU"</u>	500
<u>VIOL-SECOURS</u>	2'000
<u>VIRES</u>	4'000
Total	75'000

Aide au développement

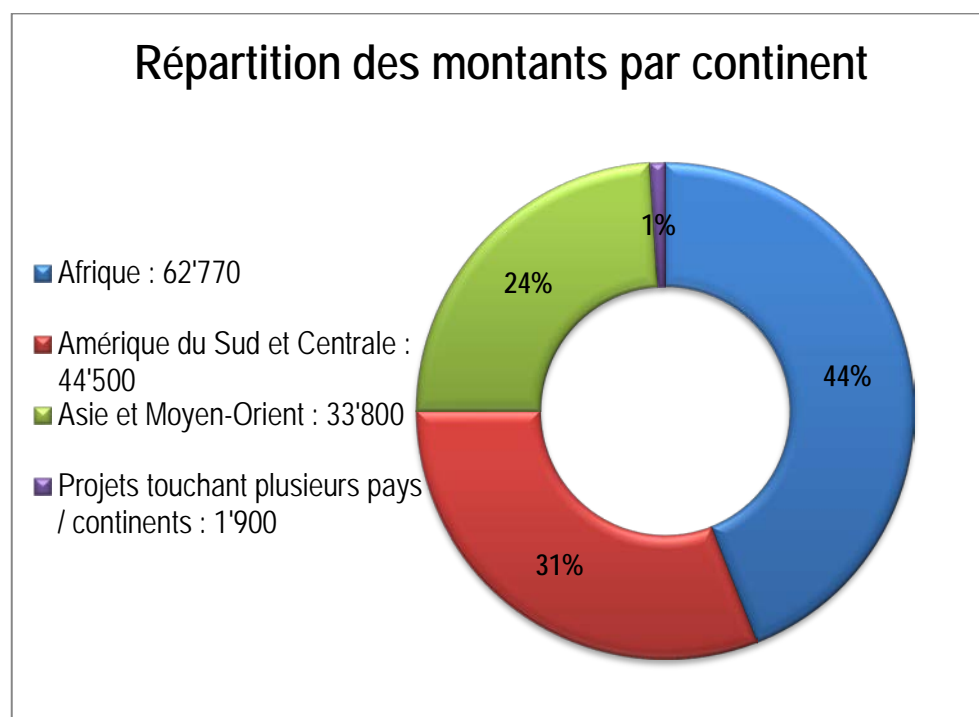
En 2014, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 38 organisations de solidarité internationale pour un montant total de CHF 142'970.-. Elle a aussi versé CHF 79'330.- à la Fédération genevoise de coopération conformément à un accord-cadre signé avec la Ville de Chêne-Bougeries.

Ces organisations ont développé des projets dans plus de 24 pays à travers le monde.

La majorité des fonds a été investie en Afrique (44%) et en Amérique (31%).

19 projets ont été développés en Afrique, 11 en Amérique du Sud et centrale, 6 en Asie et au Moyen-Orient et 2 concernaient plusieurs pays/continents.

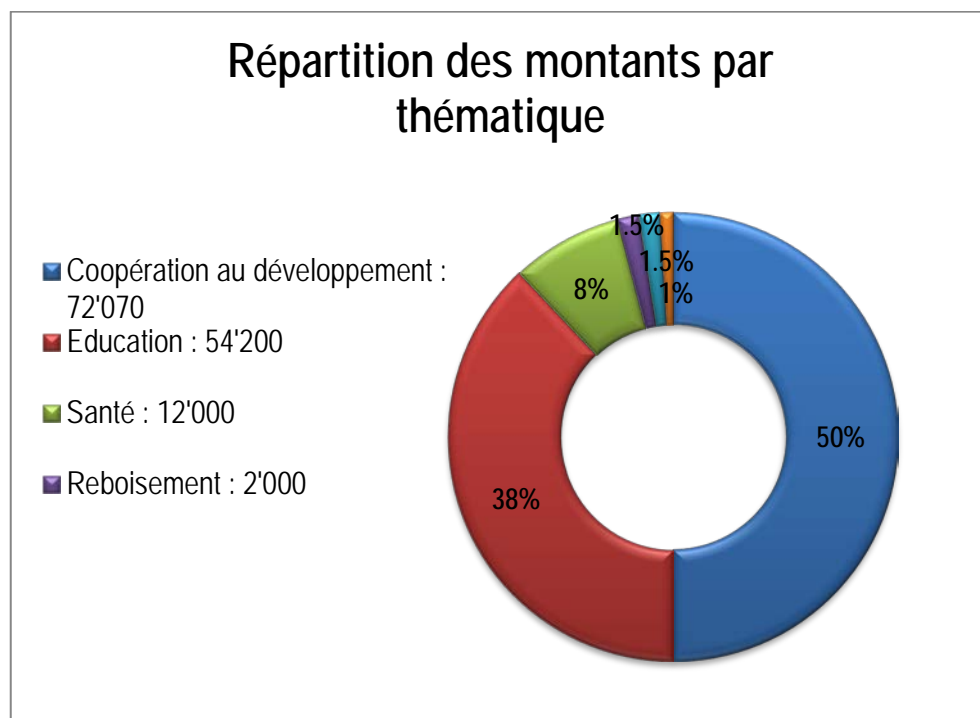
En 2014, les trois premières destinations de l'aide de la Ville de Chêne-Bougeries sont le Burkina Faso (CHF 22'000.-), le Tibet (CHF 18'000.-) et Haïti (CHF 15'000.-).



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2014 en CHF
A.A.E. - Association Un avenir par l'école	5'500
AESOPFE – Association pour l'éducation, les soins et la promotion des femmes et des enfants au Cameroun	3'000
AEV - Association des enfants de Vichuquen	4'500
AMAB - Maison d'accueil Burkina Faso	3'000
AMIS DE L'ORPHELINAT DE MANASSE	5'000
AMIS DU TIBET	6'000
ANITIE	5'000
ARVAN	2'000
ASEE – Association Suisse Enfance Erythré	3'000
ASSAMBA - Association des amis du centre médical de Banock	3'500
ASSOCIATION BUUD-YAM	3'000
ASSOCIATION MATE COCIDO	3'000
ASSOCIATION ROGER RIOU	5'000
ASSOCIATION SPORT-ETUDES D'EFOK	1'000
ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DE SŒUR EMMANUELLE	3'000
ASSOCIATION SUISSE DES AMIS D'HAÏTI - ASAH	5'000
ASSOCIATION SUISSE NY AVANA MADAGASCAR	4'000
ASSOCIATION UYARINA - GENEVE	4'000
BILIFOU-BILIFOU	3'500
COUP DE POUCE SUISSE - HAÏTI	5'000
EIRENE SUISSE	2'000
ENED - Entre nous et demain, les enfants	5'000
ETRE-TIBET	6'000
FONDATION GENEVOISE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE MEDICALE	5'000
FUNDACION SUIZA PARA LOS INDIGENAS DEL ECUADOR	3'000
GO SENEGAL	4'200
GROUPE DE REFLEXION ET D'ACTION SUR L'AFRIQUE ET LE CONGO-RDC (GRAC)	2'000
INFOSUD	1'900
NOUVELLE PLANETE	800
OMOANA	2'000
PEU-LA AU TIBET	6'000
SOLFERINO – Association des élèves de l'ECG Henry Dunant	500
SOLIDARITE SUISSE - GUINEE	2'570

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2014 en CHF
SOUTIEN AUX PLUS DEMUNI-E-S	5'000
SURYA - DRUKPA SUISSE	5'000
TERRITOIRES SOLIDAIRES	3'000
VOIX LIBRES	5'000
YANKADIY SUISSE	7'000
Total	142'970



Les Aînés

Sortie des Aînés

En 2014, la Commune a proposé à tous les aîné(e)s de la commune de partir à la découverte des Dombes dans le département de l'Ain, en France. A cette occasion, les participant(e)s ont visité le Parc aux Oiseaux et ont pu assister (en fonction de la météo) à un spectacle donné par les animaux. Les aîné(e)s se sont ensuite retrouvés au restaurant des Dombes à Ambérieux-en-Dombes pour partager un délicieux repas. Cette sortie s'est déroulée sur deux journées : la première a eu lieu le mardi 30 septembre 2014 et a réuni 203 personnes, la seconde a eu lieu le jeudi 9 octobre 2014 et a rassemblé 168 personnes.

Association Les Chênes 50 ans et plus

En 2014, le CAD, la Mairie de Chêne-Bougeries ainsi que certain(e)s aîné(e)s ont constitué un groupe de travail afin de réfléchir à des propositions d'activités enrichissantes et adaptées aux différentes tranches d'âges représentées auprès des seniors de la commune.

Distribution de pommes et de pommes de terre

Comme chaque année, des pommes et des pommes de terre ont été livrées à domicile, à l'automne 2014, puis au printemps 2015, aux personnes intéressées habitant les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux numéros 158 à 162 de la route de Malagnou. Après inscription auprès du bureau des affaires sociales, les retraités intéressés reçoivent à leur domicile 5 kilos de pommes et 10 kilos de pommes de terre. Par ailleurs, cette action a été pour la première fois élargie aux ménages les plus modestes bénéficiant des prestations complémentaires cantonales et/ou bénéficiant d'un suivi par le CAS.

184 personnes ont pu bénéficier de ce programme en 2014.



Sortie des Aînés
2014 au Parc des
Oiseaux

CULTURE

Une offre culturelle de plus en plus riche

La saison 2014-2015 a été très dense en événements culturels, ceci dans tous les domaines, visant à offrir à un public le plus large possible de nombreuses occasions de réunion et de divertissement.

Musique

La **musique classique** a une place de choix à Chêne-Bougeries. L'été a débuté sous la baguette du **Laboratoire musical**, du 25 juin au 6 juillet 2014. Concept novateur, né de l'impulsion d'un chef d'orchestre bien connu de la ville de Chêne-Bougeries, Arsène Liechti, et dirigé par une association engagée et dynamique, le Laboratoire musical souhaite mettre en lumière la réalisation plutôt que la représentation; il a ainsi ouvert toutes les répétitions de l'orchestre au public. C'est aussi accueillir la célèbre harpiste internationale Chantal Mathieu pour qu'elle puisse dispenser, au sein du Laboratoire, une « masterclass » de haut vol ! Pas moins de 6 concerts, répétitions, musique de chambre, animations pour les enfants, rencontres, table ronde ont comblé cette première semaine des vacances scolaires.



L'**Orchestre Buissonnier** a réuni son fidèle public à l'occasion du **concert de l'an**, le 1^{er} janvier 2015, puis le 28 avril 2015 pour le **concert de printemps**. Qu'il soit en grande ou en petite formation, cet orchestre sait offrir à toutes les générations des événements musicaux très applaudis.

En résidence pour la deuxième année à Chêne-Bougeries, l'**Opéra-Studio de Genève** a proposé les 17 et 19 octobre 2014 une joute lyrique opposant Mozart « der Schauspieldirektor » à Salieri « Prima la musica e poi le parole ». Cette surprenante interprétation en deux pièces totalement différentes a amené originalité et humour, le tout orchestré sous la baguette de Jean-Marie Curti.



Concert de l'orchestre du Laboratoire musical au parc Stagni le samedi 5 juillet 2014

Théâtre

Fière de sa collaboration avec la Comédie de Genève depuis plus de dix ans, la ville de Chêne-Bougeries a reçu pour deux représentations, les 13 et 14 juin 2014, les comédiens de **l'Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries** et de la **Comédie de Genève**, qui ont travaillé tout au long de l'année pour offrir « De nos jours, on ne peut plus traverser la rue sans avoir peur », sur le thème de l'altérité. Comment percevons-nous l'Autre dans sa différence, quelles peurs, quels fantasmes ou désirs suscite-t-il ?

Ce sont les 19, 20 et 21 septembre 2014 que les enfants et adolescents, acteurs et chanteurs de la troupe de **l'Opéra-Théâtre Junior**, dirigé par Michèle Cart, sont montés sur les planches de la salle communale Jean-Jacques Gautier. Leur interprétation de « L'Atelier du Nouveau Monde », un voyage au cœur du XVème siècle, au temps des découvertes et des grandes inventions, fut rempli de rythmes, d'émotions, de sentiments, de décalages originaux, d'humour, le tout dans un climat d'allégresse.



Sur un autre thème, celui de l'alcool et les jeunes, ce sont également des adolescents, ceux de **Théâtre Champ**, qui ont joué les 3 et 4 mars 2015, « Ça me saoule! ». Création ayant déjà réunis plus de 10'000 spectateurs depuis sa première représentation, ce spectacle dérangent par son thème est émouvant et drôle mais surtout pédagogique.



« L'Atelier du Nouveau Monde » de Julien Joubert, par l'Opéra-Théâtre Junior

Expositions

Du 3 au 26 octobre 2014, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli une exposition unique à Genève : « **La Calligraphie et l'Enluminure persane & orientale de Maître Towhidi Tabari** ». Réel voyage historique à travers les œuvres retraçant l'évolution de la calligraphie depuis le VIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours. De toute beauté, les œuvres personnelles de Maître Towhidi Tabari, calligraphe de renom international, ont également fait l'objet d'une exposition d'éveil culturel, menée de manière ludique et professionnelle par une équipe d'animateurs spécialisés. Ainsi, enfants et adultes ont pu se régaler à découvrir cet art plutôt inconnu de nos cultures mais si fascinant.



Pour la deuxième fois, la Ville de Chêne-Bougeries a fait confiance à ses communiens pour organiser une exposition de collections privées. Après « **Le paysage genevois** » en mars 2014, c'est « **La peinture suisse** » qui a été mise à l'honneur du 13 au 29 mars 2015 à l'Espace Nouveau Vallon. Gustave Castan, Albert Schmidt, Pierre-Louis de La Rive, Adam et Rodolphe Töpffer, Barthélémy Menn, François Bocion ou encore Alexandre Perrier ont envahi nos murs pour une exposition de toute beauté, avec notamment quelques œuvres jamais exposées publiquement auparavant.

A l'issue de l'exposition de 2014, un catalogue d'exposition a été édité et est actuellement en vente en mairie. Le catalogue de l'exposition 2015 est en cours de réalisation et sera disponible fin 2015.



Maître Towhidi Tabari et l'une de ses œuvres

Conférences Jean-Jacques Gautier

Commencé au printemps 2014, le cycle de conférences Jean-Jacques Gautier sur le thème « Arts et droits humains » s'est poursuivi, après Hans Herni et Ella Maillart, au travers de l'œuvre et des combats de Max Frisch, le mardi 7 octobre 2014. Précédé de la projection du film « **Max Frisch, Citoyen** », documentaire réalisé par Matthias von Gunten, la rencontre avec Wilfred Schiltknecht, journaliste et spécialiste de la littérature alémanique, était du plus grand intérêt.

Et pour terminer le cycle 2014, c'est Benoîte Groult, écrivaine et auteure de nombreux best-sellers, icône du féminisme qui fut à l'affiche le mardi 18 novembre 2014. En présence de Marie Mitterrand, l'auteure du film « **Benoîte Groult, le temps d'apprendre à vivre** » réalisé par Jean-Baptiste Martin, les discussions se sont poursuivies dans un climat énergique, malicieux et drôle – à l'image fidèle de Benoîte Groult.

Pour l'année 2015, ce sont les Prix Nobel qui ont été mis en lumière, sous l'appellation de « **Prix Nobel et droits humains** ». Pour commencer le cycle, une présentation parfaitement illustrée à travers un film sur l'attribution des Prix Nobel a été complétée par Antoine Jacob, journaliste et spécialiste de l'Europe nordique avec une rétrospective très pertinente sur l'attribution de ce prix, le mardi 31 mars 2015.

Corinne Chaponnière, journaliste, docteure en lettres et licenciée en sciences politiques, est l'auteure de nombreux travaux au carrefour de l'histoire, de la littérature et des sciences humaines, notamment du livre « Henry Dunant, la croix d'un homme ». Accompagnée par François Bugnion, titulaire d'un doctorat en sciences politiques et consultant indépendant dans les domaines du droit international humanitaire et de l'action humanitaire, membre du comité du CICR depuis 2010, elle a honoré, le mardi 21 avril 2015 « **Henri Dunant et les Croix Rouges : son combat, son héritage** », à travers une soirée particulièrement riche en discussions.



Affiche de la 2^{ème} Conférence Jean-Jacques Gautier en 2015

Fêtes pour les enfants

L'année scolaire terminée, la **Fête des écoles** a eu lieu comme de coutume, le dernier vendredi du mois de juin, soit le 27, sur le thème « Les produits du terroir ». Tout était réuni pour que la fête soit belle et les enfants heureux durant cet après-midi consacré à eux seuls : maquillage, promenades à poney, carrousels, châteaux gonflables, glaces et goûters.



Partie plus officielle, dès 18h30. C'est dans une salle comble que les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries et la directrice de ses écoles, Caroline Desjacques-Privato, ont pu accueillir élèves, parents, et enseignants. Rythmée par les prestations sur scène des élèves en dernière année d'école primaire, le cortège qui a suivi l'était tout autant !

La soirée s'est poursuivie au son des fanfares puis de DJ Mat tandis que les divers stands proposaient restauration en tout genre.

Pour sa 7^{ème} édition, le festival **BimBadaBoum** s'est installé dans les parcs Sismondi et Stagni du 14 au 17 août 2014 pour y produire de nombreux artistes, tels que Sonia Grimm, Titoff, Stacey King, Keen'v ou encore Henri Dès, mais aussi proposer bon nombre d'ateliers culturels et ludiques et animations variées et sportives. En dépit d'un soleil timide et de températures automnales, plus de 10'500 festivaliers furent au rendez-vous.

Pressés d'offrir des friandises aux enfants de Chêne-Bougeries, **Saint-Nicolas**, son âne et le Père Fouettard ont fait leur halte, le 5 décembre 2014. Entourés des autorités communales, les familles ont dégusté la soupe et les marrons tandis que d'autres se faisaient photographier avec Saint-Nicolas.

Devenu un week-end incontournable pour petits et grands, les 7 et 8 mars 2015 ont été le berceau du monde merveilleux des marionnettes, des ateliers de création, de contes et d'improvisation autour d'histoires magiques, grâce au festival **Marionnettes et Cie**. Du pur bonheur...



Cortège sur le thème « Les produits du terroir »

Photo© Maurizio Giuliani

Manifestations officielles

Les autorités communales ont eu le plaisir de convier à la salle communale Jean-Jacques Gautier, le mardi 6 janvier 2015, les corps constitués, associations et personnes nouvellement installées dans la commune pour le traditionnel **apéritif des vœux**, encadré musicalement par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

Chantal Mathieu, harpiste et musicienne, s'est vu décerner le **Mérite Chênois 2015**, lors de la cérémonie du mercredi 18 mars 2015, pour son amour de la musique dont la brillante carrière honore notre ville et a fait l'honneur d'interpréter pour le public venu nombreux, quelques morceaux musicaux de harpe. Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, en a profité pour rappeler les fondements du Mérite Chênois à l'assemblée dont faisaient partie les nouveaux naturalisés de la commune.

Le **corps enseignant** a été reçu le mardi 26 mai 2015 par les autorités, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour un agréable moment de partage. C'est l'occasion de remercier toutes les personnes travaillant auprès des enfants de la commune.



Chantal Mathieu, méritante 2015, entourée de Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, Jean-Michel Karr, maire, et Jean Locher, conseiller administratif

Collaborations intercommunales

La Biennale de la danse à Lyon le 14 septembre 2014 a réuni plus de 300'000 spectateurs pour découvrir, sur la chorégraphie de la compagnie Malka et du chorégraphe Bouba Landrille Tchouda : « Opera do Povo » dansé par plus de 5000 amateurs. Un projet international qui a su réunir un groupement de 7 communes genevoises mais aussi du Grand Genève pour une organisation commune.

Chapeauté par l'association « 3 Chêne Culture », l'**Orchestre des Trois-Chêne** a donné un somptueux concert, le dimanche 16 novembre 2014, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, avec comme invité Michel Tirabosco, célèbre flûtiste de Pan.

Sous une nouvelle configuration visant à créer un cœur de fête et à dynamiser ce rendez-vous hivernal, le **Marché de Noël du Vieux Bourg** qui a eu lieu les 29 et 30 novembre 2014, organisé conjointement par les communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, s'est avéré des plus satisfaisants, tant pour les exposants que pour les visiteurs.

Les « **boîtes à livres** » se sont implantées dans les communes des Trois-Chêne depuis ce printemps 2015. Le but du jeu consiste à déposer, si vous le souhaitez, dans ces maisonnettes en bois, des livres dont vous n'avez plus l'utilité et que vous mettez à disposition d'autres lecteurs. Le comité de 3 Chêne Culture est heureux de présenter ce projet novateur et espère qu'il puisse perdurer grâce à la bienveillance de tous les utilisateurs.

Célébrée le 29 mai 2015, la **Fête des Voisins** est à présent un événement national qui invite les citoyens à se retrouver dans les immeubles, les chemins, les jardins pour partager un moment de convivialité, afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La Ville de Chêne-Bougeries a comme de coutume fourni à ses habitants invitations pré-imprimées, t-shirts, ballons, bancs et tables pour que la fête soit la plus belle possible.



« Boîtes à livres » dans le parc Stagni - projet créé par 3 Chêne Culture

SPORTS & LOISIRS

Centre sportif Sous-Moulin (CSSM)

L'année 2014 a vu l'ouverture d'une halle de curling, indépendante du Centre sportif, et la mise à disposition d'une installation de fitness extérieure, accessible à tout un chacun. L'offre des sports en général, et les besoins qui y sont liés, sont ainsi en expansion dans le complexe sportif intercommunal.

Conseil intercommunal

La représentation au Conseil intercommunal de tous les partis siégeant dans les communes est statutairement obligatoire. Le Conseil intercommunal compte ainsi 21 membres comprenant les conseillers administratifs délégués, et six conseillers municipaux par commune, désignés par les Conseils municipaux respectifs.

Au-delà de ses tâches statutaires (résultats financiers, budget et nominations), le Conseil intercommunal a procédé à l'attribution des Mérites 2014, en élargissant le préavis de sa commission et en suggérant de modifier le règlement; sur la base des informations détaillées du Bureau, il a accepté de transmettre un avis favorable aux communes sur la rénovation du stade; il a donné son accord pour la modification de l'emplacement du fitness extérieur et déterminé le nombre d'appareils à installer; il a émis, à l'intention des Conseils municipaux, un préavis favorable au réaménagement de la place de jeux extérieure destinée aux plus jeunes enfants.

Deux dossiers exceptionnels l'ont occupé pendant cette période, à savoir les locaux de la halle du curling, dont il a estimé que la location d'une partie des surfaces à un tiers était compatible avec la convention signée par le club, et le financement des travaux de la cuisine du restaurant « Les 3-communes ».



La nouvelle halle de curling a ouvert ses portes en mars 2014

Bureau du Conseil intercommunal

Chargé de la préparation des séances plénières du Conseil intercommunal et du suivi des affaires courantes, le Bureau du Conseil intercommunal a été présidé par M. Claude Détruche, conseiller administratif délégué de la commune de Thônex, du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015.

Le Bureau a notamment suivi :

- les interventions liées aux plans d'écoulement de la cuisine du restaurant;
- le choix du mandataire pour la rénovation et l'éclairage du stade, selon les normes AIMP;
- la réception de plusieurs présidents de clubs présents au CSSM;
- le Bureau a par ailleurs donné son aval au nouveau règlement général du CSSM.

Extrait du rapport financier du CSSM

Le CSSM est financé par les redevances des trois communes, au prorata de leur nombre d'habitants respectifs, arrêté au 31 mai de l'année précédente. Pour une part plus modeste, il est aussi alimenté par ses propres recettes.

Les participations communales ont été les suivantes en 2014 :

- Chêne-Bougeries : CHF 1'087'830.- pour 10'665 habitants.
- Chêne-Bourg : CHF 833'238.- pour 8'169 habitants.
- Thônex : CHF 1'407'906.- pour 13'803 habitants.

513 habitants supplémentaires ont été enregistrés sur l'ensemble des communes.

Le Conseil intercommunal avait accepté un budget global de CHF 3'912'111.-, soit un coût par habitant de CHF 102.-. Les charges de personnel en représentaient 53.24 %. L'énergie atteignait 27.88 % du total des charges d'exploitation. Le coût net d'exploitation était de CHF 3'328'974.00.-, les recettes ayant été estimées à CHF 583'137.-.

Les comptes 2014 *in fine* font apparaître un total des charges de CHF 3'783'537.20, dont 55.52 % de charges de personnel. Les recettes d'exploitation ont été de CHF 673'292.30. Le coût net d'exploitation s'est élevé à CHF 3'110'244.90.

L'exercice a été clos sur un bénéfice de CHF 218'729.10 et le préfinancement sur un trop-perçu de CHF 179'790.-. Ce montant étant appelé à être remboursés aux 3 communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Mérites sportifs 2014

Pour cette édition 2014, la commission *Mérite sportif du CSSM* a souhaité célébrer des activités sportives habituellement peu médiatisées : le handball, le tennis de table et le curling.

Honneur aux filles pour le premier mérite, décerné à l'équipe de handball des **M17 Elite**. Composée d'adolescentes de moins de 17 ans, l'équipe a fini vice-championne suisse lors du championnat national 2014, derrière les Zurichoises.

Le second mérite a été attribué à un **trio** qui évolue dans le **club de tennis de table du Chênois-UGS**. L'an dernier, l'équipe avait fêté sa montée en Ligue nationale A et a directement obtenu son billet pour la demi-finale du championnat national en 2014.

Finalement, le dernier mérite de la soirée a été réservé à l'équipe de **curling « Team De Cruz »**. Un prix décerné pour leur médaille de bronze aux championnats du monde de Beijing. Au vu de leurs brillants résultats généraux, ce tout premier prix chênois ne sera probablement pas le dernier, les jeunes membres de la « Team » ayant comme objectif de représenter la Suisse à la prochaine édition hivernale des Jeux olympiques.

En marge de la remise de ces mérites, un **prix d'encouragement** a été remis au jeune athlète de 14 ans **Sébastien Lachavanne**, qui brille régulièrement dans le domaine du trampoline. Repéré à l'époque par l'entraîneur de trampoline de Chêne Gymnastique Genève, il s'est qualifié pour les championnats d'Europe au Portugal en 2014. Ce grand rendez-vous aura à nouveau lieu l'an prochain en Espagne et Sébastien a déjà les clés en main pour y figurer en bonne place.



Lauréats 2014

Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries (CRL)

Le Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries, association sans but lucratif, neutre sur les plans confessionnel et politique, est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Après avoir fêté dignement ses 30 ans en juin 2013, le CRL poursuit son action, rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles de la Ville de Chêne-Bougeries.

Secteurs enfants, préadolescents, adolescents

L'entrée en vigueur de l'école le mercredi matin pour les élèves à partir de la 5^e P a soulevé une réflexion prévisionnelle importante de la part de l'équipe animant les mercredis aérés, entraînant une nouvelle répartition des enfants, basée sur leur degré scolaire et non plus sur leur âge.

Dès la rentrée scolaire 2014, le temps d'accueil à la mi-journée a été réduit et le choix des activités a été adapté. Ce changement a sensiblement modifié les fréquentations du secteur préadolescents, puisque plusieurs « anciens » préadolescents ont adapté leurs activités du mercredi après-midi et choisi de quitter le CRL. D'autres, par contre, beaucoup plus jeunes, ont désormais pu passer chez les « grands », rejoignant le centre dès la sortie de classe pour partager le repas de midi.

Le centre aéré d'été s'est déroulé pendant les quatre semaines du mois de juillet. Malgré le temps maussade, une équipe aguerrie a permis aux enfants de pratiquer de vraies activités autour de thèmes aquatiques notamment, tandis que les plus grands ont visité le Haras national d'Avenches, dormi dans une ferme et profité des bains thermaux d'Yverdon. Le centre aéré d'octobre était consacré au *Titanic*, avec une visite à Palexpo pour percer, deux heures durant, les secrets du célèbre bateau.

17 « boums » du mardi soir ont été organisées pour les préadolescents âgés de 9 à 12 ans dans la grande salle du centre.



Centre aéré d'été, secteur enfants

Accueil libre des adolescents et plus

Environ 25 adolescents ont été accueillis au centre sans inscription, les mercredis de 14h à 19h, les vendredis de 17h à 22h et les samedis de 16h à 21h. L'élaboration de repas ou la libre utilisation des grands jeux à disposition constituent les animations phares de ces plages d'accueil libre. Les adolescents peuvent également bénéficier du studio d'enregistrement par le biais d'une carte de membre. Les snacks de midi des mardis, jeudis et vendredis ont été fréquentés par une quarantaine de jeunes, notamment du cycle d'orientation voisin.

L'année 2014 s'est orientée vers divers projets artistiques dans les murs du centre (organisation de disco, création de t-shirts, studio d'enregistrement, ...), plutôt que vers des sorties. Enfin, chaque semaine de vacances est l'occasion de définir un programme d'activités en fonction des envies des adolescents.

Partenariats, cours et secteurs tous publics

Le centre entretient des collaborations régulières avec différents partenaires locaux : le Cycle d'orientation de la Gradelle, la Mairie, les TSHM, les autres maisons de quartier, les aînés,... Une permanence, des cours et des repas sont régulièrement organisés afin de favoriser, entre autres, les échanges intergénérationnels, sans oublier l'organisation de fêtes destinées au grand public.



Ludothèque de Chêne-Bougeries

La ludothèque de Chêne-Bougeries met à disposition de ses membres annuels ou occasionnels plus de 872 jeux de société et jouets en prêt ou d'animation, ainsi que 6 jeux géants. La ludothèque est également un espace composé de trois surfaces (animation, jeux symboliques, coin pour les petits équipé d'une mezzanine) qui attire de nombreux enfants et familles le mercredi.

Le personnel de la ludothèque se compose de deux responsables ludothécaires, d'une ludothécaire et de deux bénévoles. La formation et l'encadrement des bénévoles sont assurés par les responsables.

Son 30^{ème} anniversaire a été fêté en septembre 2014, dans le parc Sismondi. A cette occasion, un stand artistique de démonstrations de peinture, un atelier de maquillage, un stand de construction à partir de planchettes « Kaplas », ainsi qu'un grand choix de jeux géants, suspens, reversi, jeux de palets, échecs, etc. ont été mis à disposition du public et animés par les ludothécaires et bénévoles. L'objectif de cet après-midi de détente avait pour but de rappeler aux familles l'importance du jeu, mais également de faire connaître la ludothèque.

Elle a entre autres participé à l'inauguration du parc du Centre de rencontres et de loisirs, à la journée nationale du jeu « A l'Aborda'jeux » et à la Fête de l'Espoir.

L'accueil d'enfants fréquentant l'Ecole La Petite Arche, institution de la Fondation Ensemble, ainsi que des aînés fréquentant l'Association des Chênes 50 ans et plus, a également été poursuivi, tout comme l'organisation et l'animation de soirées de jeux en collaboration avec le Centre de rencontres et de loisirs.



GESTION DES PATRIMOINES

Entretien des bâtiments et politique énergétique

Le patrimoine bâti de la Ville de Chêne-Bougeries compte plus de soixante bâtiments et représente une valeur immobilière de plus de CHF 160'000'000.–.

Il est donc fondamental de l'entretenir afin de ne pas le laisser se détériorer.

Ce processus a démarré au courant de l'été 2011, en donnant la priorité aux immeubles relevant du patrimoine administratif (bâtiments scolaires, institutions pour la jeunesse, bâtiments hébergeant les services communaux, ...).

Cela étant, une expertise permettant de fixer le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux sur les immeubles locatifs communaux demeure nécessaire.

Groupe scolaire de la Gradelle

Après avoir voté, lors de sa séance du 20 septembre 2012, un crédit d'étude d'un montant de CHF 700'000.– TTC, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 19 juin 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 10'777'177.– TTC, destiné à réaliser des travaux de rénovation des façades du groupe scolaire de la Gadelle, suite à une proposition de prestations élaborée par ATBA l'atelier bureau d'architectes SA.

Cette dernière comporte plusieurs volets; à savoir, schématiquement au nord, une isolation par l'extérieur du bâtiment et, au sud, un traitement des ruptures ponctuelles des ponts thermiques.

Par ailleurs, une double peau en verre, destinée à récupérer la chaleur et chauffer naturellement les espaces, équipera la salle de sport.

En complément aux travaux de rénovation thermique en tant que tels, il sera également procédé à la pose de linoléum dans les salles de classe (excepté au 1^{er} étage), à la réfection complète des revêtements du préau, à une remise à neuf des colonnes de chute, au changement des éclairages par des éléments LED, à la construction d'un local de rangement dans la salle de sport, à la pose de nouveaux coffrets électriques dans les salles de classe, ainsi que d'un système de récupération des eaux pluviales, à l'agrandissement des chambres de l'appartement de fonction du concierge, suite à la fermeture d'un balcon, au changement des barrières en bois au droit des escaliers situés en sous-sol et à la reprise totale des peintures intérieures.

Ces travaux d'importance devraient être achevés pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Mairie

Lors de sa séance du 14 novembre 2013, le Conseil municipal avait voté un crédit d'investissement de CHF 440'000.– TTC pour réaliser des travaux d'assainissement et de rénovation partielle du bâtiment de la mairie.

Ces travaux, consistant en la mise en place d'une chemise drainante, ainsi qu'à une rénovation partielle du sous-sol du bâtiment, reposant avant tout sur l'installation d'une ventilation double flux monobloc avec reprise, ont pu être finalisés durant la période sous revue.

Rénovation des jeux du préau de l'école de Conches

Le jeu en structure bois, situé dans le préau de l'école de Conches, ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Il convenait donc de le remplacer.

Ainsi, deux jeux, destinés aux enfants âgés de 3 à 8 ans, ont été installés, ainsi qu'une nouvelle structure sur une surface de 48 m², laquelle a été équipée d'un revêtement amortissant.

Ces travaux ont été réalisés suite au vote d'un crédit d'investissement et financement, d'un montant de CHF 99'500.– TTC, par le Conseil municipal, lors de sa séance du 25 septembre 2014.



Rénovation des jeux
du préau de l'école
de Conches

Routes et cimetière

Le service des Routes et cimetière, composé de plusieurs collaborateurs polyvalents, a effectué tout au long de l'année bon nombre de réparations sur les bâtiments, le mobilier urbain et les espaces publics (nettoyage des chéneaux par exemple). Possédant plusieurs cordes à son arc, le service a ainsi pu créer et aménager à l'intérieur de l'enceinte du cimetière communal, de nouveaux massifs floraux, ceci pour le plus grand plaisir des yeux des usagers qui traversent ou viennent se recueillir sur ce lieu de paix et de tranquillité.

Dans le même esprit, les collaborateurs du service se sont engagés à redonner une belle allure aux chemins du jardin de la Maison de Tara permettant ainsi aux pensionnaires de pouvoir profiter du parc, que ce soit à pied ou en chaise roulante.

A longueur d'année l'équipe s'occupe de l'entretien des chaussées communales, à savoir nettoyage, balayage, diverses réparations, marquages et déneigement. Le contrôle journalier de tous les centres de récupération et abribus fait également partie de ses tâches quotidiennes.

Suite à une demande croissante des habitants et des associations de la commune, le service a été engagé à plusieurs reprises pour l'installation, la fourniture, le transport et la mise en place des différents matériels (tables, bancs, barrières, tentes), ainsi que dans le cadre de nombreuses manifestations communales telles que la fête des Promotions, le festival BimBadaBoum, le marché de Noël, la fête de la Saint-Nicolas, les concerts au parc, la Fête de l'Escalade, la Fête des Voisins, le Cirquençhène et les expositions organisées à l'Espace Nouveau Vallon. Il a également installé et décoré un sapin de 10 mètres dans le cadre de la Journée internationale du sida et a contribué au soutien logistique de l'inauguration du village EUREKA. Afin de marquer les fêtes de fin d'année, des nouvelles décorations de Noël ont été créées, faisant le bonheur des petits et des grands.

De plus, en collaboration avec le service social communal, l'équipe s'est engagée dans la préparation de la traditionnelle distribution de pommes et pommes de terre aux aînés. Il a également assuré les divers transports nécessaires (chaises roulantes, plaques de passage, etc.) pour les journées de mobilité réduite et les sorties des aînés et livré, suite au cyclone à Vanuatu, du matériel pour les opérations de secours (bottes, bâches, balais, etc.).

En collaboration avec le service Prévention et sécurité, le service des Routes a procédé au marquage d'un parcours dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries et a créé plusieurs outils didactiques dans le cadre de la prévention des accidents (rampes, plaques de passage).

En collaboration avec les enseignants des écoles, des « fourreaux en bois » ont été créés et décorés par les enfants, égayant les installations de la fête des Promotions en apportant d'étonnantes touches de couleur.

Nouveaux projets

Constitution d'un DDP en faveur de la ville de Chêne-Bougeries en lien avec la construction d'un EVE multi-accueil accompagné de surfaces destinées à des activités parascolaires sur la parcelle N° 862 du cadastre communal, propriété de l'association de l'institution de « La Pommière » dans le secteur de Conches

Les membres du Conseil municipal, en particulier ceux faisant partie de la commission Jeunesse, ont été informés à réitérées reprises, au vu des besoins établis en la matière, de la nécessité d'ouvrir, dans un avenir le plus proche possible, un EVE dans le secteur sud de la commune.

Tenant compte du caractère provisoire des pavillons jouxtant le bâtiment de l'école de Conches, des surfaces destinées à abriter un restaurant scolaire ainsi que les activités parascolaires des élèves fréquentant l'école citée devront également être prévues dans le cadre de ce projet.

Réunis en séance conjointe le 3 septembre 2014, les membres des commissions Jeunesse, Bâtiments et Infrastructures ont été informés dans les détails de la teneur d'une étude de faisabilité réalisée par M. François De Planta, architecte mandataire conjoint de la Commune et de l'association de l'institution de « La Pommière » dans le cadre de ce dossier.

Préalablement à toute ouverture de chantier, une promesse conditionnelle irrévocable de constitution d'un droit de superficie (DDP) et de vente et d'achat « clés en main » du futur bâtiment sera signée entre les parties, à savoir la Commune de Chêne-Bougeries et l'association de l'institution de « La Pommière ».

C'est dans ce contexte que le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 26 février 2015, d'émettre un préavis de principe favorable concernant la constitution d'un tel DDP.

Parcs et promenades

Réaménagement du pourtour de la mairie

En lien avec les travaux d'assainissement et de rénovation partielle du bâtiment de la mairie, les collaborateurs(trices) du service Parcs et promenades ont significativement contribué à mettre en valeur le bâtiment. Ainsi, son sous-bassement en pierres naturelles a été dégagé. Des voliges métalliques ont été placées pour structurer les différentes zones de verdure. Les luminaires, la fontaine, la signalétique et le mobilier urbain ont été changés afin de donner à ce lieu des perspectives douces et géométriques.

Un nouvel arrosage automatique comprenant plusieurs réseaux spécifiques liés aux divers besoins hydriques a également été mis en place.

Par ailleurs, une terrasse en pavés rappelant le parvis et comprenant quelques pavés métalliques a été créée en harmonie avec la structure d'une pergola adjacente ornée de bacs en acier Corten. Peu de matériaux ont toutefois été utilisés afin de conserver un côté apaisant et un design épuré à ce nouvel aménagement.

De plus, tous les éléments électriques, ordinateur et bassin de rétention ont été intégrés dans la bande de propreté, dans le cadre d'un déplacement puis d'une réfection complète du cheminement.



Réaménagement du pourtour de la mairie

Signalétique

En harmonie avec les divers aménagements précités, une nouvelle signalétique réalisée en acier Corten a été installée à proximité immédiate des divers bâtiments administratifs situés dans le quadrilatère de la mairie, ceci en vue bien évidemment de mieux orienter les usagers.

Entretien des bancs

Les collaborateurs(trices) du service ont également procédé à l'entretien des bancs équipant les parcs en les sablant, ponçant, rabotant lorsque nécessaire, puis en les enduisant d'une couche protectrice.



Nouvelle signalétique à proximité du bâtiment de la mairie

Réaménagement du parc Pavid

Un arrosage automatique a été mis en place dans le parc Pavid remplaçant avantageusement tant sur le plan écologique que du point de l'efficacité économique les nombreux arrosages qui devaient avoir lieu manuellement par le passé.

Un chemin d'accès en matière minérale a par ailleurs été remplacé par des grilles gazon permettant une meilleure absorption de l'eau tout en offrant un visuel de verdure.

Nouveaux bacs

Afin de donner une meilleure linéarité aux diverses décorations florales, une nouvelle ligne de bacs a été dessinée puis construite par les collaborateurs(trices) du service. Chaque bac est désormais pourvu d'une réserve d'eau, d'un volume de terre et d'une isolation procurant aux végétaux les meilleurs moyens pour se développer en vue d'une floraison uniforme et durable durant toute la saison.



Nouveaux bacs – giratoire
route J.-J. Rigaud, chemin
De-La-Montagne

Réseaux et infrastructures

Le réseau des canalisations de la commune est ancien et de nombreux travaux ou études sont en cours sur le territoire communal ou à sa périphérie.

La mise en séparatif du réseau communal est une obligation légale, et la Commune consent depuis plusieurs années des investissements conséquents dans ce domaine.

La densification du périmètre "Tulette - Frontenex" engendrera à terme un sous-dimensionnement des collecteurs existants dans le secteur.

En conséquence et conformément aux recommandations formulées par le Service de la planification de l'eau (SPDE - DETA), un mandat d'étude afférent a été donné conjointement par les communes de Chêne-Bougeries et de Cologny au bureau spécialisé AB Ingénieurs SA ; ceci en vue de réaliser, le moment venu, un nouveau collecteur d'eaux pluviales situé sous le chemin de Grange-Canal entre les chambres CBs236 et le régulateur de débit Co11, étant encore précisé que la maîtrise d'ouvrage serait confiée à la Commune voisine de Cologny.

Le dimensionnement hydraulique du collecteur a été calculé par la méthode dite rationnelle.

Le coût estimé des travaux relatifs à la mise en place de ce collecteur s'élève à CHF 1'103'608.- TTC pour les deux communes concernées, dont 67,84% correspondant à un montant de CHF 748'687.66 TTC sera à la charge de la Ville de Chêne-Bougeries.

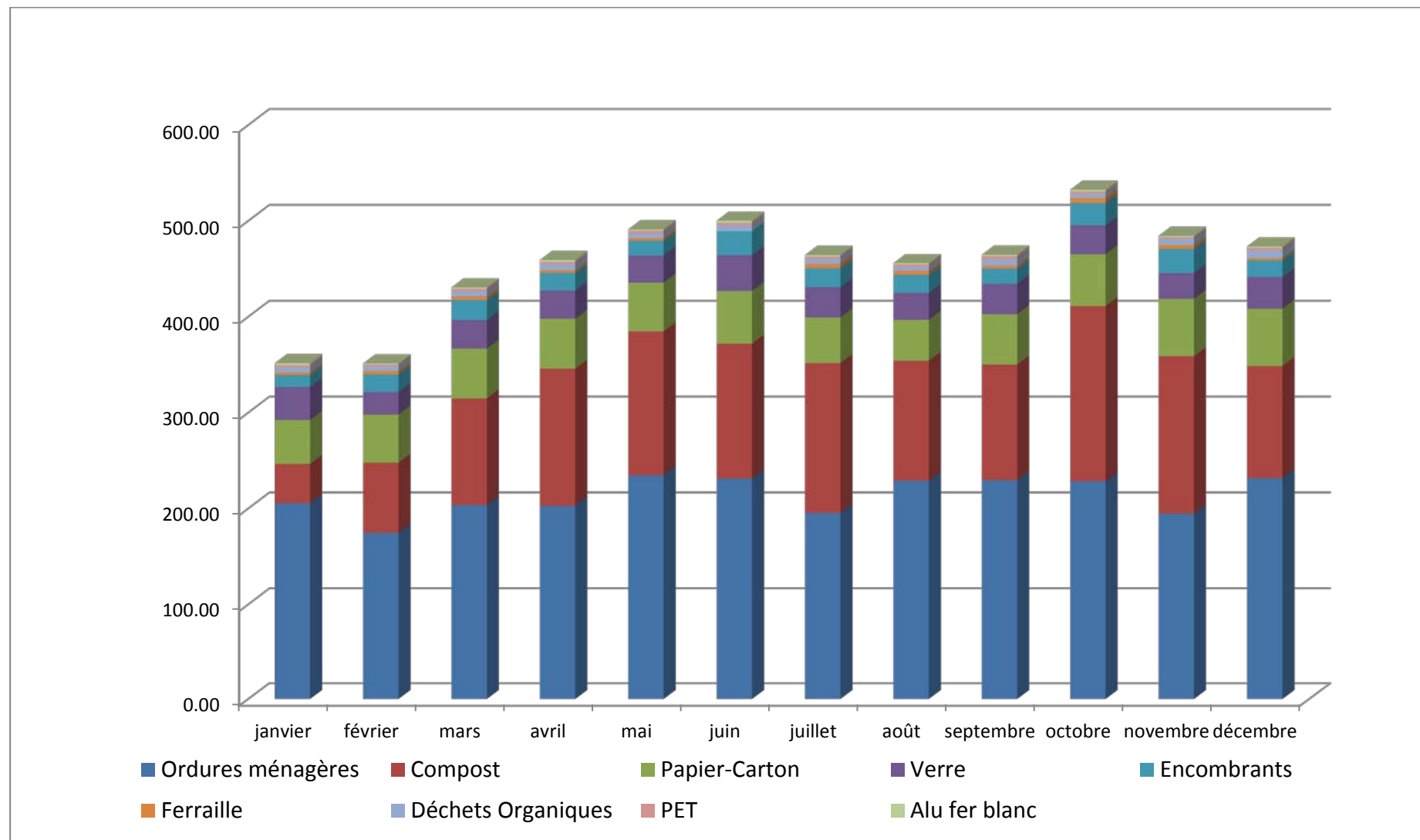
En marge de ces travaux liés au dédoublement du collecteur de Grange-Canal, il est apparu opportun de d'ores et déjà anticiper la sous-capacité du réseau existant en raison du projet de construction de l'école de commerce de Frontenex en procédant à la pose d'une canalisation d'un diamètre de 400 millimètres sur une longueur de 80 mètres, ainsi qu'à la pose d'une canalisation d'un diamètre de 500 millimètres également sur une longueur de 80 mètres, afin d'augmenter les capacités du réseau principal.

Le coût des travaux envisagés s'élève à CHF 274'998.- TTC.

En conséquence, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 19 juin 2014, un crédit d'investissement et financement arrêté à CHF 1'024'000.- TTC en lien avec les deux volets de ce projet d'assainissement des eaux.

Gestion des déchets

Répartition des déchets 2014 en tonnes



Calendrier des levées 2015

Edité chaque année et distribué en décembre, le calendrier des levées indique mensuellement les jours des levées et rappelle le règlement communal de gestion des déchets et la situation géographique des points de collecte dans la commune.

L'édition 2015, illustrée par AMI Studios, formulait de brefs constats et donnait quelques consignes simples de tri ou de recyclage.

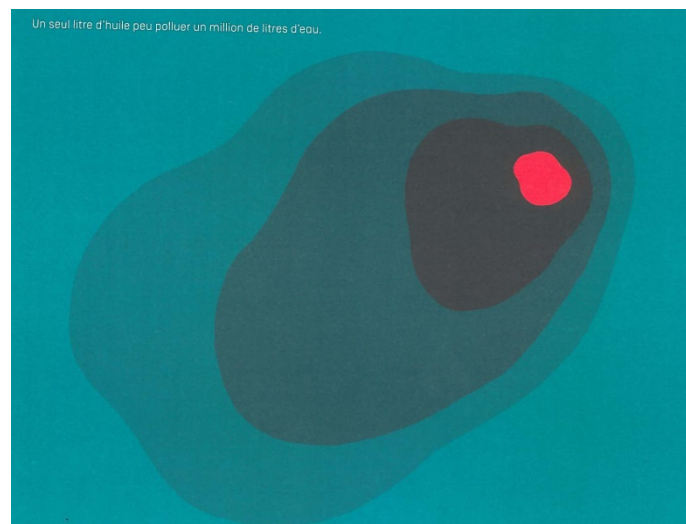


Illustration d'AMI Studios dans le calendrier en septembre 2015

FINANCES

Bilans comparés aux 31 décembre 2013 et 2014

Bilan actif 2014

Bilans comparés au 31 décembre

EXERCICE 2014

ACTIF

	31 décembre 2013	31 décembre 2014
	-----	-----
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités	47'816'981	43'983'572
Avoirs	23'223'061	25'744'716
Placements	27'632'108	27'511'802
Compte de régularisation de l'actif	496'567	483'531
	-----	-----
Total du patrimoine financier	99'168'717	97'723'621
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Terrains non bâtis	27'461	304'607
Ouvrages de génie civil	12'180'670	11'698'101
Terrains bâtis	21'829'379	21'484'386
Mobilier, machines et véhicules	832'795	761'892
Autres biens et divers	1'677'868	1'439'836
	-----	-----
	36'548'173	35'688'822
Prêts et participations permanentes		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	-----	-----
	2'422'951	2'422'951
Total du patrimoine administratif	38'971'124	38'111'773
TOTAL DE L'ACTIF	138'139'841	135'835'394
	=====	=====

HORS BILAN

Fonds spéciaux	1'538'598	1'538'598
----------------	-----------	-----------

Remarques :

Le total des Actifs diminue de CHF 2'304'446.-- d'une année à l'autre.

Les disponibilités ont diminué de CHF 3'833'410.-- et les avoirs ont augmenté de CHF 2'521'656.--.

(*) Arrondi au franc

Bilan passif 2014

Bilans comparés au 31 décembre

EXERCICE 2014

PASSIF

	31 décembre 2013	31 décembre 2014
	-----	-----
	CHF (*)	CHF (*)
ENGAGEMENTS		
Engagements courants		
Créanciers	3'586'417	2'274'403
	-----	-----
	3'586'417	2'274'403
Dettes à moyen et long termes		
Emprunts hypothécaires	5'595'000	5'345'000
Autres dettes	183'333	116'665
	-----	-----
	5'778'333	5'461'665
Engagements envers des entités particulières	1'283'405	1'297'330
Provisions	15'310'599	16'291'489
Compte de régularisation du passif	1'382'447	1'726'306
Engagements envers les financements spéciaux		
Equipement et écoulement	4'013'958	4'837'042
Protection civile	615'482	645'623
Préfinancement pour la fête du 1er août 2016	0	50'000
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	11'528'348	11'528'348
	-----	-----
	16'157'788	17'061'013
Total des engagements	43'498'989	44'112'206
FORTUNE NETTE	94'640'852	91'723'189
TOTAL DU PASSIF	138'139'841	135'835'394
	=====	=====
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	1'538'598	1'538'598
Cautionnements	12'600'000	12'600'000

Remarque :

La fortune nette de la commune a diminué de 3.08%, s'élevant à 91'723'189.- au 31 décembre 2014.

(*) Arrondi au franc

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2014 a été clos avec un total de revenus de CHF 32'378'793.77. Les charges ont été arrêtées à CHF 35'296'456.50. L'insuffisance budgétaire s'élève donc à CHF 2'917'662.73.

Les charges liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 9'038'769.05, représentant 25.61% des charges par nature du budget.

**« L'insuffisance
budgétaire
s'élève à
CHF 2'917'662.73 »**

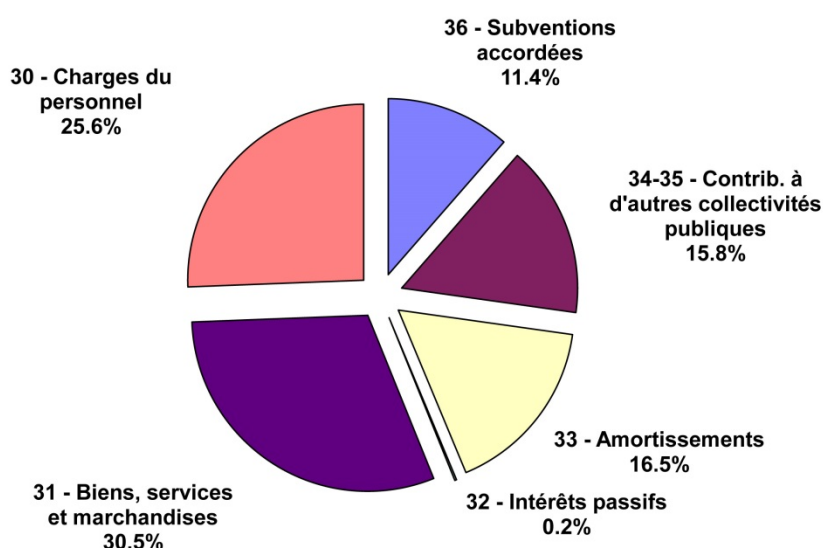
Les charges de la catégorie « Biens, services et marchandises », soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la Commune, ont été bouclées avec un total de CHF 10'767'832.12, représentant 30.51% des charges par nature du budget.

Les charges d'amortissement du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de CHF 4'313'596.35, représentant 12.22% des charges.

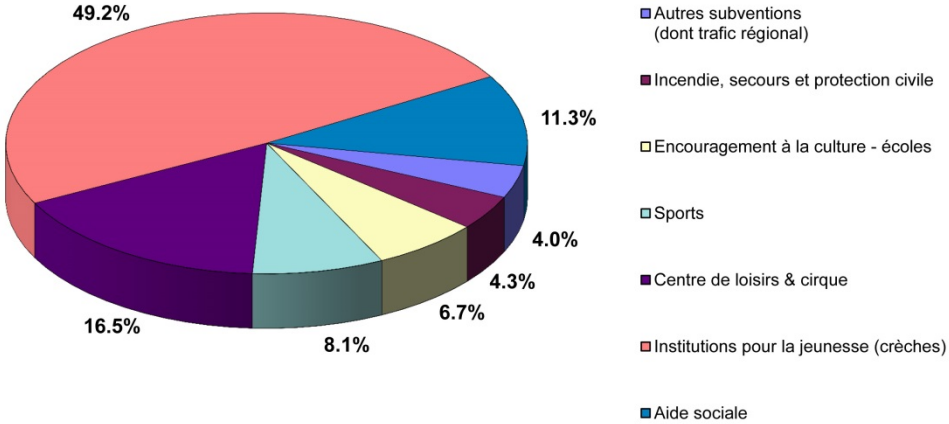
Les contributions et dédommagements aux collectivités publiques, ainsi que les subventions accordées ont, quant à elles, été bouclés respectivement avec un total de CHF 5'579'115.99 et CHF 4'030'225.41 soit 15.81% et 11.42% des charges.

Enfin, on constate également une diminution au cours des dernières années des subventions accordées.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 35'296'457.-



Répartition par dicastère des subventions versées en 2014
Soit CHF 4'030'225.-



RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014 (Classification fonctionnelle)

	Budget 2014		Comptes 2014		Comptes 2013		Variation entre 2014 et 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (%)	CHF (%)
01 Conseil municipal	221'000		193'645		204'242		- 5 %	
02 Conseil administratif, maire et adjoints	275'000		266'407	28	263'493		+ 1 %	
05 Administration générale	3'232'050	14'760	2'936'397	30'549	3'093'725	92'418	- 5 %	- 67 %
08 Immeubles publics (patrimoine administratif)	2'235'852	256'320	2'200'215	253'296	2'265'926	294'630	- 3 %	- 14 %
09 Autres charges et revenus (redevance des SIG)	260'350	572'200	1'018'731	647'099	373'580	510'839	+ 173 %	+ 27 %
10 Etat civil	430'910	81'000	403'936	94'920	375'412	170'304	+ 8 %	- 44 %
11 Sécurité municipale	1'921'040	231'500	1'854'395	376'584	1'597'605	241'194	+ 16 %	+ 56 %
14 Incendie et secours	968'786	87'000	955'865	94'486	877'196	92'121	+ 9 %	+ 3 %
16 Protection civile	279'132	57'650	260'994	70'849	241'721	55'970	+ 8 %	+ 27 %
21 Ecoles publiques	2'658'411	110'160	2'372'440	95'545	2'562'726	114'403	- 7 %	- 16 %
30 Encouragement à la culture	833'288	1'000	829'889	14	657'952	357	+ 26 %	- 96 %
33 Parcs et promenades	2'141'980	57'850	2'012'022	70'085	1'872'673	73'227	+ 7 %	- 4 %
34 Sports	2'237'529	13'500	2'146'236	63'870	2'052'708	15'883	+ 5 %	+ 302 %
35 Autres loisirs (colonies, centre de loisirs)	1'135'824	12'200	1'074'501	11'900	941'926	13'309	+ 14 %	- 11 %
54 Institutions pour la jeunesse (crèches, garderies)	2'964'919	155'000	2'989'677	447'146	2'885'352	132'783	+ 4 %	
58 Aide sociale	1'252'550	362'200	1'570'249	749'392	1'160'919	344'740	+ 35 %	+ 117 %
62 Routes communales	2'960'857	30'000	2'697'643	37'822	2'674'541	57'708	+ 1 %	- 34 %
65 Trafic régional	338'743	154'000	283'455	147'965	286'180	140'180	- 1 %	+ 6 %
71 Protection des eaux	1'011'218		515'282	202'222	839'011		- 39 %	
72 Traitement des déchets	2'186'438	73'150	2'342'965	69'594	2'145'055	59'599	+ 9 %	+ 17 %
74 Cimetière	172'300	92'000	149'245	158'050	173'829	71'060	- 14 %	+ 122 %
78 Autres tâches de protec. de l'environnement	95'625	15'100	62'707	15'830	103'783	13'242	- 40 %	
79 Aménagement du territoire	301'644		344'262		194'539		+ 77 %	
90 Impôts	3'227'586	2'841'242	4'100'672	2'532'204	4'572'348	3'142'649	- 10 %	- 19 %
94 Charges et revenus des capitaux	2'000	168'937	2'896	113'985	2'725	126'570	+ 6 %	- 10 %
95 Immeubles locatifs (patrimoine financier)	1'626'533	4'046'900	1'711'727	3'304'359	1'494'292	3'325'118	+ 15 %	- 1 %
Totaux	34'971'565	35'004'854	35'296'457	32'378'794	33'913'458	37'372'112	+ 4.1 %	- 13.4 %
Excédent de revenus	33'289		-2'917'663		3'458'654			
Totaux pour balance des comptes	35'004'854	35'004'854	32'378'794	32'378'794	37'372'112	37'372'112		

* Arrondi au franc

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
30	Charges du personnel	8'667'594.49	8'985'830.00	9'038'769.05	52'939.05	+ 0.59 %
300	Autorités et commissions	239'273.40	245'500.00	231'583.60	- 13'916.40	
301	Traitements du personnel	6'422'672.40	6'643'530.00	6'638'001.60	- 5'528.40	
303	Assurances sociales	530'117.50	700'900.00	579'910.60	- 120'989.40	
304	Caisse de retraite et de prévoyance	840'532.45	829'000.00	837'089.75	8'089.75	
305	Assurance maladie et accidents	293'353.31	323'950.00	280'161.95	- 43'788.05	
306	Vêtements de travail	33'731.45	41'000.00	30'474.60	- 10'525.40	
307	Prestations aux pensionnés	26'661.00	32'000.00	27'157.80	- 4'842.20	
308	Personnel intérimaire	182'479.45	45'000.00	307'365.70	262'365.70	
309	Autres charges de personnel	98'773.53	124'950.00	107'023.45	- 17'926.55	
31	Biens, services et marchandises	9'278'814.57	11'326'948.00	10'767'832.12	- 559'115.88	- 4.94 %
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	151'861.25	284'100.00	190'804.55	- 93'295.45	
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	230'454.15	536'000.00	431'793.90	- 104'206.10	
312	Eau, énergie, combustibles	1'041'710.30	1'161'200.00	875'894.50	- 285'305.50	
313	Achats de fournitures et de marchandises	344'933.28	485'250.00	349'494.75	- 135'755.25	
314	Entretien des bâtiments	2'341'083.31	2'856'300.00	2'654'774.03	- 201'525.97	
315	Entretien des objets mobiliers	208'116.40	389'800.00	286'466.92	- 103'333.08	
316	Loyers et locations diverses	620'128.55	671'368.00	638'113.21	- 33'254.79	
317	Dédommagements	279'431.25	325'630.00	276'032.35	- 49'597.65	
318	Honoraires et prestations de service	3'931'226.63	4'498'400.00	4'956'594.36	458'194.36	
319	Frais divers	129'869.45	118'900.00	107'863.55	- 11'036.45	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
32	Intérêts passifs	61'080.20	162'523.00	58'467.80	- 104'055.20	- 64.02 %
322	Intérêts sur dettes à moyen et long termes	61'080.20	145'000.00	58'467.80	- 86'532.20	
323	Intérêts sur dettes envers des entités particulières	0.00	17'523.00	0.00	- 17'523.00	
33	Amortissements	7'159'839.48	5'028'898.00	5'822'046.13	793'148.13	+ 15.77 %
330	Amortissements du patrimoine financier	2'560'773.35	497'000.00	1'508'449.78	1'011'449.78	
331	Amortissements du patrimoine administratif	4'599'066.13	4'531'898.00	4'313'596.35	- 218'301.65	
34	Contrib. à d'autres collectivités publiques	1'409'884.03	2'249'586.00	2'143'952.61	-105'633.39	- 4.70 %
341	Péréquation financière	876'597.00	1'661'811.00	1'661'811.00	0.00	
346	Compensation aux communes frontalières	533'287.03	587'775.00	482'141.61	- 105'633.39	
35	Dédommagements à des collectivités publiques	3'126'992.77	3'139'363.00	3'435'163.38	295'800.38	+ 9.42 %
351	Dédommagements au canton	876'384.02	750'900.00	724'536.84	- 26'363.16	
352	Dédommagements aux communes	2'250'608.75	2'388'463.00	2'710'626.54	322'163.54	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
36	Subventions accordées	4'209'252.28	4'078'417,-	4'030'225.41	- 48'191.59	- 1.18 %
361	Subventions au canton	274'123.25	334'174.00	368'494.20	34'320.20	
362	Subventions aux communes	315'434.51	291'152.00	271'433.31	- 19'718.69	
363	Subventions aux propres établissements	9'375.60	14'800.00	10'396.05	- 4'403.95	
364	Subventions aux sociétés d'économie mixte	43'755.00	46'850.00	46'755.00	- 95.00	
365	Subventions aux institutions privées	3'250'756.77	3'078'441.00	3'010'125.35	- 68'315.65	
366	Aide aux personnes physiques (service social)	75'707.15	55'000.00	70'521.50	15'521.50	
367	Aide humanitaire versée pour l'étranger	240'100.00	258'000.00	252'500.00	- 5'500.00	
	TOTAL DES DEPENSES	33'913'457.82	34'971'565.00	35'296'456.50	324'891.50	+ 0.93 %

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
40	Impôts	31'386'033.82	28'392'427.00	25'279'065.82	- 3'113'361.18	- 10.97 %
400	Impôts sur le revenu et la fortune	28'347'610.66	26'114'822.00	24'133'680.17	- 1'981'141.83	
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	1'958'325.16	1'403'996.00	237'489.65	- 1'166'506.35	
406	Impôts sur les chiens	0.00	0.00	0.00	0.00	
408	Péréquation financière intercommunale	1'055'908.00	861'609.00	906'006.00	44'397.00	
409	Taxe professionnelle communale	24'190.00	12'000.00	1'890.00	- 10'110.00	
42	Revenus de biens	4'413'661.60	4'417'107.00	4'326'274.86	- 90'832.14	- 2.06 %
420	Intérêts bancaires	32'520.13	35'200.00	14'679.95	- 20'520.05	
421	Intérêts sur les comptes de dépôt	5'752.50	31'000.00	8'923.70	- 22'076.30	
422	Produits du patrimoine financier	382.70	500.00	212.35	- 287.65	
423	Produits des immeubles du patrimoine financier	3'142'309.50	3'135'420.00	3'188'870.35	53'450.35	
426	Produits du patrimoine administratif	91'447.50	108'437.00	91'447.50	- 16'989.50	
427	Produits des immeubles du patrimoine administratif	1'095'865.20	1'085'550.00	977'455.00	- 108'095.00	
429	Autres revenus	45'384.07	21'000.00	44'686.01	23'686.01	
43	Revenus divers	1'008'059.45	790'570.00	1'401'687.93	611'117.93	+ 77.30 %
430	Contributions de remplacements	0.00	0.00	0.00	0.00	
431	Emoluments administratifs	23'805.00	25'800.00	22'925.00	- 2'875.00	
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	203'154.15	206'310.00	455'890.75	249'580.75	
435	Ventes de marchandises	63'457.30	100'650.00	94'918.20	- 5'731.80	
436	Dédommagements de tiers	348'808.80	172'660.00	378'611.64	205'951.64	
437	Amendes communales	241'274.50	230'000.00	368'168.54	138'168.54	
439	Autres contributions	127'559.70	55'150.00	81'173.80	26'023.80	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014 (Classification selon les natures)

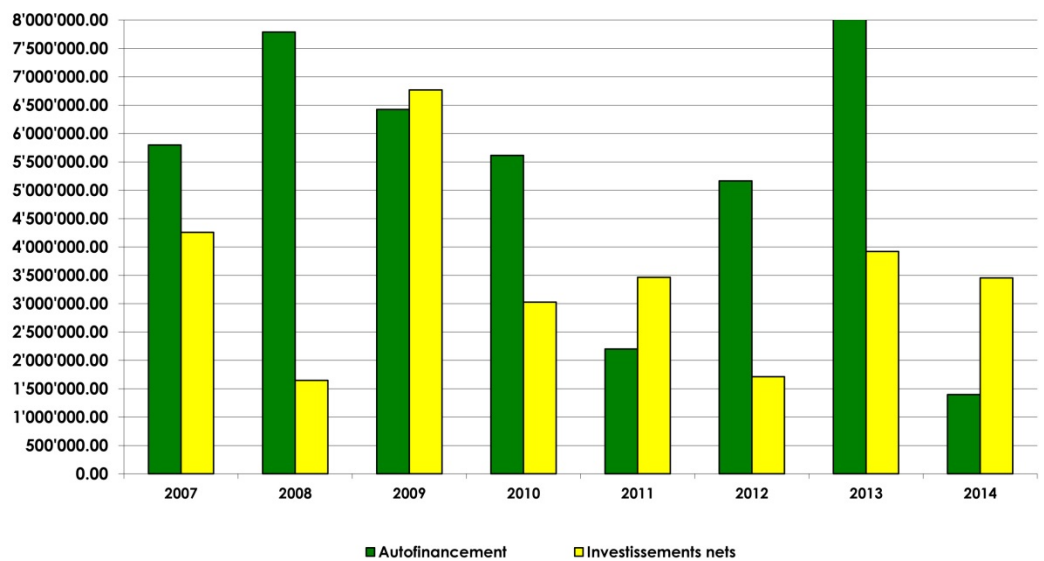
Nature	Libellé de la nature	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
44	Part à des recettes et contrib. cantonales	102'634.15	91'500.00	99'735.55	8'235.55	+ 9.00 %
440	Part à des recettes fédérales	1'242.25	3'000.00	3'829.80	829.80	
441	Part à des recettes cantonales	101'391.90	88'500.00	95'905.75	7'405.75	
45	Dédommagements de collectivités publiques	244'111.00	320'000.00	629'231.70	309'231.70	+ 96.63 %
451	Dédommagements du canton	0.00	0.00	0.00	0.00	
452	Dédommagements d'autres communes	244'111.00	320'000.00	629'231.70	309'231.70	
46	Subventions et allocations	217'611.90	193'250.00	642'797.91	449'547.91	+ 232.63 %
460	Subventions de la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	
461	Subventions du canton	196'091.35	172'250.00	540'656.48	368'406.48	
462	Subventions des communes	0.00	0.00	75'146.13	75'146.13	
469	Autres subventions et allocations	21'520.55	21'000.00	26'995.30	5'995.30	
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	800'000.00	0.00	- 800'000.00	+ 0.00 %
488	Prélèvements sur les immeubles locatifs	0.00	658'516.00	0.00	- 658'516.00	
	TOTAL DES RECETTES	37'372'111.92	35'004'854.00	32'378'793.77	- 2'626'060.23	- 7.50 %
	EXCEDENTS BUDGETAIRES	3'458'654.10	33'289.00	-2'917'662.73		

Investissements

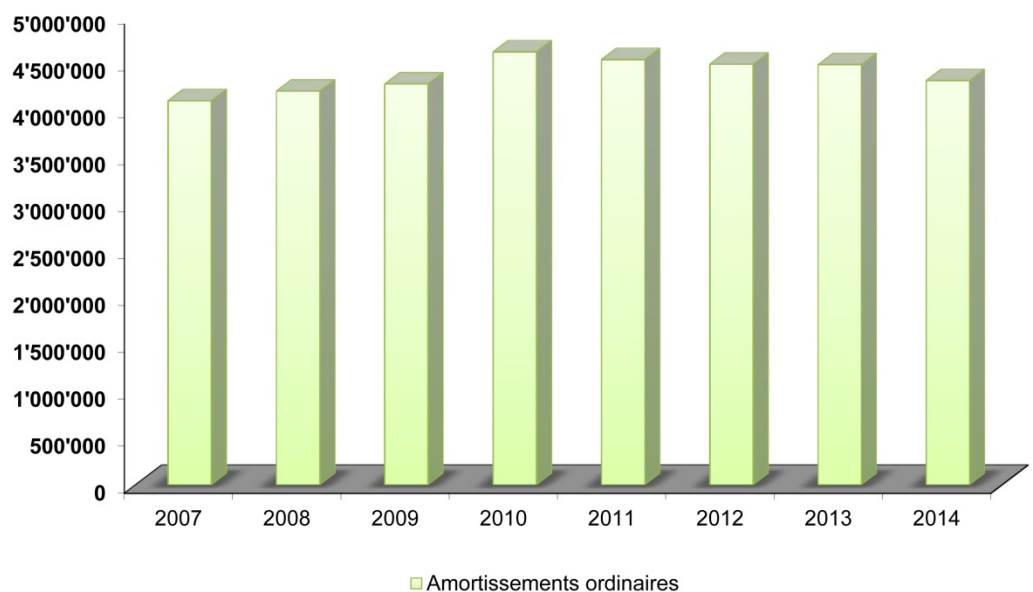
Au cours de l'exercice, la Commune a procédé à des investissements bruts pour un total de CHF 4'525'862.44 concernant le patrimoine administratif. L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 1'395'933.62. Ce montant se décompose en excédent de charges du compte de fonctionnement pour CHF 2'917'662.73 et en amortissements pour CHF 4'313'596.35.

Les investissements bruts du patrimoine administratif réalisés en 2014 représentent 36.11% de ceux prévus au budget desdits investissements.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2014	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2014 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Bâtiments publics</u>				
08.0103	Mairie: Assainissement et rénovation partielle -Etude et réalisation	14 nov 2013	469'160	421'229.30	47'931
08.1300	Installation d'une crèche dans le complexe dit du "Nouveau Prieuré"	9 déc 2010	3'304'000	1'890'764.75	1'413'235
	<u>Ecoles publiques</u>				
21.0312	Ecole de la Gradelle - Concours / Etude / Réalisation - Rénovation thermique	19 juin 2014	10'767'177	826'886.20	9'940'291
21.0504	Ecole de Conches - Extension - Etude	30 janv 2014	65'000	0.00	65'000
21.0505	Ecole de Conches - Jeux du préau - Rénovation	25 sept 2014	120'000	0.00	120'000
	<u>Parcs et promenades</u>				
33.0305	Abattage et remplacement des platanes à la route du Vallon	13 avr 2011	94'000	17'511.38	76'489
33.0307	Parc jouxtant le Centre de rencontres et de loisirs: Réaménagement	25 avr 2013	342'000	338'797.25	3'203
33.0308	Espaces publics - Parcelle n° 3189 - Secteur Jean-Jaques Rigaud	6 mars 2014	2'447'630	5'701.10	2'441'929
	<u>Sports</u>				
34.0027	Piscine du Belvédère: Rénovation -Crédit d'étude	25 avr 2013	80'000	28'200.00	51'800
	<u>Institutions pour la jeunesse</u>				
54.0201	Espace de vie enfantine "Les Castagnettes": Acquisition de surfaces en PPE et extérieures	6 mars 2014	3'475'000	0.00	3'475'000
54.1010	Garderie "Le Petit Manège": Transformation des locaux -Etude et réalisation	14 nov 2013	1'150'000	1'224'591.04	(- 74'591)
54.2100	Ecole de Conches - Pavillons provisoires	28 févr 2013	350'000	274'001.95	75'998

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2014	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2014 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Routes</u>				
62.0085	Mise en zone bleue "Macaron": Travaux de marquage et signalisation	25 avr 2013	165'000	144'690.20	20'310
62.0086	Mesures anti-transit et aménagement sécurisés -Crédit d'étude	20 juin 2013	35'000	13'097.50	21'903
62.0087	Chemin de la Colombe et des Bougeries -Aménagements routiers	30 janv 2014	95'000	38'126.40	56'874
	<u>Trafic</u>				
65.0081	Installation d'abribus et abris de trams	10 déc 2009	730'000	528'530.55	201'469
	<u>Approvisionnement en eau, protection et correction des eaux</u>				
71.0085	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	9 déc 2004	386'100	375'759.65	10'340
71.0090	Séparatif de la Gradelle	9 déc 2010	672'300	681'011.15	(- 8'711)
71.0092	Séparatif privé du ch. des Ecureuils	13 avr 2011	390'000	611'134.90	(- 221'135)
71.0093	Séparatif Buclines / Rigaud / Montagne	10 nov 2011	1'700'000	1'183'013.15	516'987
71.0095	Assainissement du périmètre de la Bessonnette	3 févr 2011	515'000	49'509.15	465'491
71.0096	Collecteur intercommunal d'eaux pluviales Rue Le Corbusier / Ch. de la Chevillarde via ch. de la Boisserette	23 févr 2012	6'184'219	0.00	6'184'219
71.0097	Séparatif privé à l'av. des Arpillères	30 janv 2014	1'450'000	433'581.40	1'016'419
71.0099	Séparatif du chantier CEVA -Av. des Arpillères/Ch. des Grangettes	15 nov 2012	628'600	520'945.55	107'654
71.0101	Séparatif privé du ch. Puthon et réaménagement des surfaces	20 juin 2013	140'000	76'786.95	63'213
71.0102	Séparatif EU-EP / Bassin de rétention entre le ch. Grange-Falquet et la rivière Seymaz		4'247'899	635'527.10	3'612'372
71.0103	Collecteur EP sous le ch. de Grange-Canal	19 juin 2014	1'024'000	0.00	1'024'000
71.1001	Collecteur EP : Projet de consruction EC Frontenex				
71.1001	Bassin-Fontaine situé sur la place Colonel-Audéoud	6 mars 2014	75'000	55'794.35	19'206

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2014	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2014 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Aménagement du territoire</u>				
79.0002	Mise en œuvre d'un plan lumière	14 mai 2009	658'000	547'414.95	110'585
79.0202	Projet de rénovation du secteur nord-ouest du village - Etude	10 avril 2008 29 sept 2012	460'406	469'154.00	(- 8'748)
79.0205	Mise en œuvre du processus "MEP" -Projet de réaménagement du village de Chêne-Bougeries - Etude	20 sept 2012	201'960	183'166.20	18'794
79.0206	Projet de PLQ au ch. de Challendin	15 déc 2011	29'000	6'645.25	22'355

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>terminés</u> en cours d'année 2014	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2014 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
21.0108	<u>Ecoles</u> Ecole de Chêne-Bougeries - Terrain multisports	28 juin 2012	100'100	115'240.00	(- 15'140)
	<u>Sports</u>				
34.0171	CSSM 2013: Fitness en plein air	10 oct 2013	31'000	23'200.00	7'800
34.0172	CSSM 2013: Revêtement des 5 courts de tennis	10 oct 2013	195'000	190'762.00	4'238
34.0173	CSSM 2014:Surfaceuse pour la patinoire Fitness en plein air	30 janv 2014	73'000	70'162.90	2'837

* Arrondi au franc

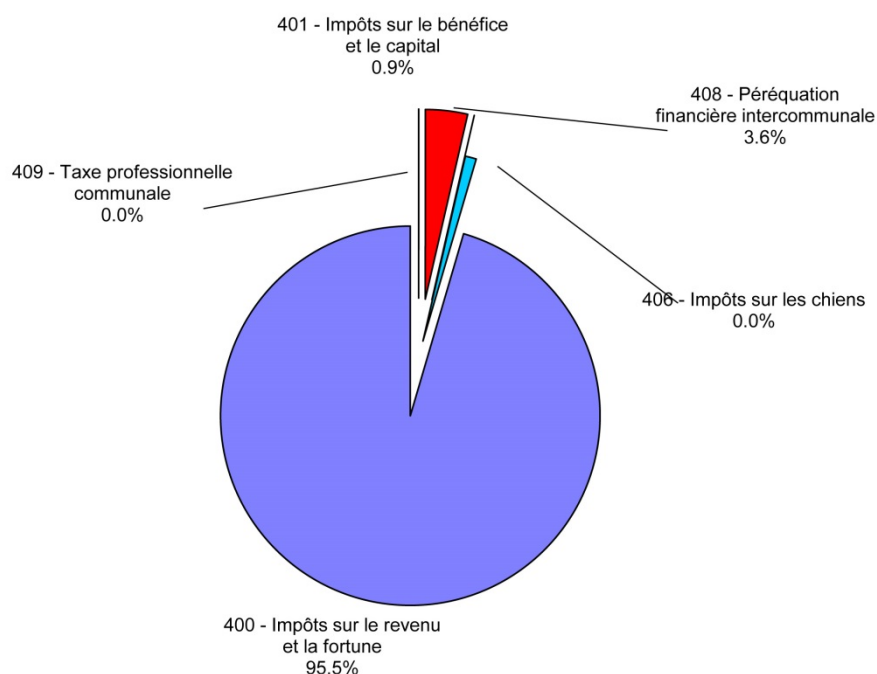
Fiscalité

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 74.54 % du total des revenus réalisés par la Commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient encore de rappeler que le budget 2014 a été préparé dans le courant de l'été 2013 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2012.

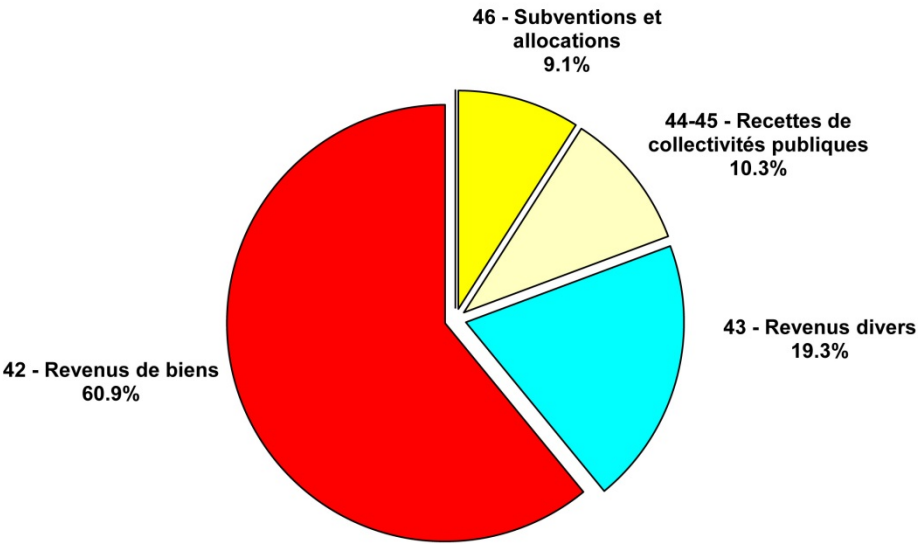
Par ailleurs, les charges ont continué d'être grevées par l'application de la loi sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat.

Récapitulation par fonction

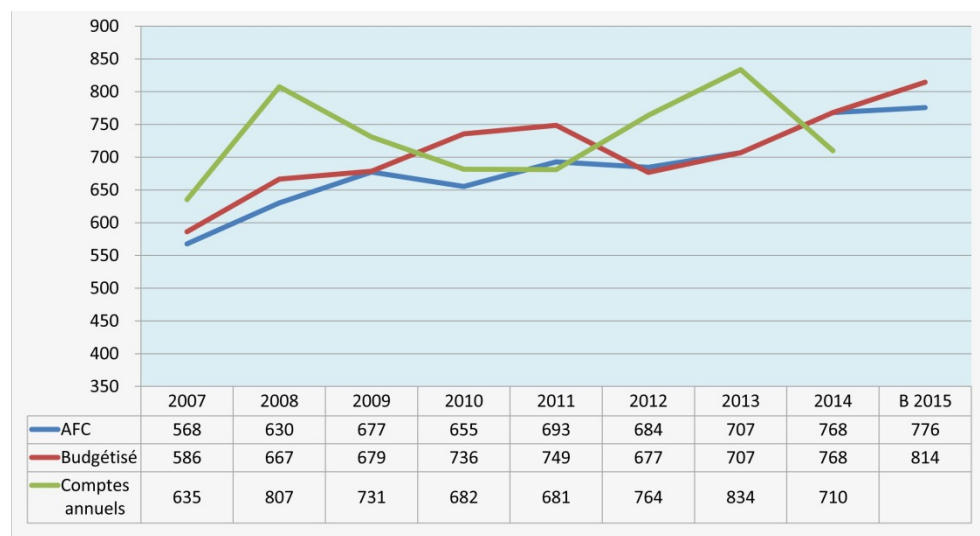
Recettes fiscales pour un total de CHF 25'279'066.-



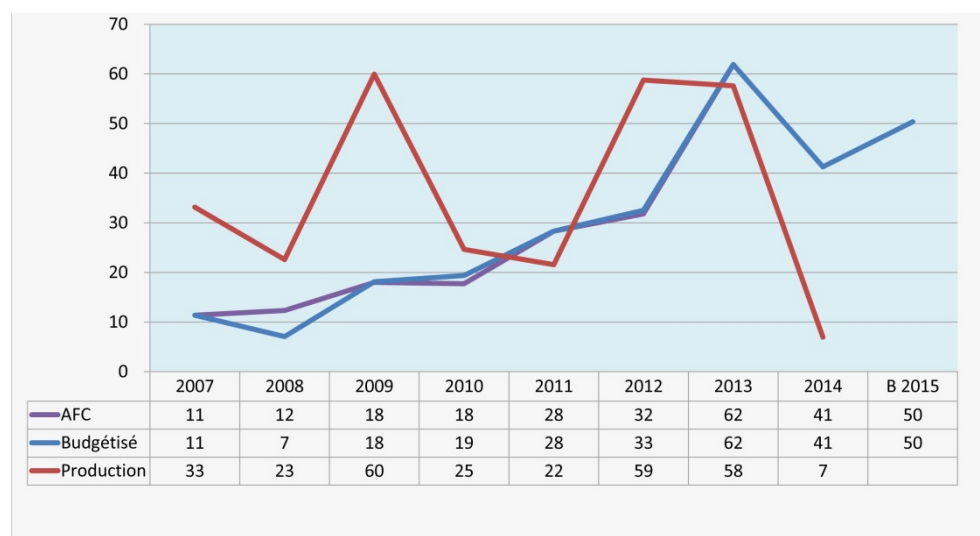
Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 7'099'728.-



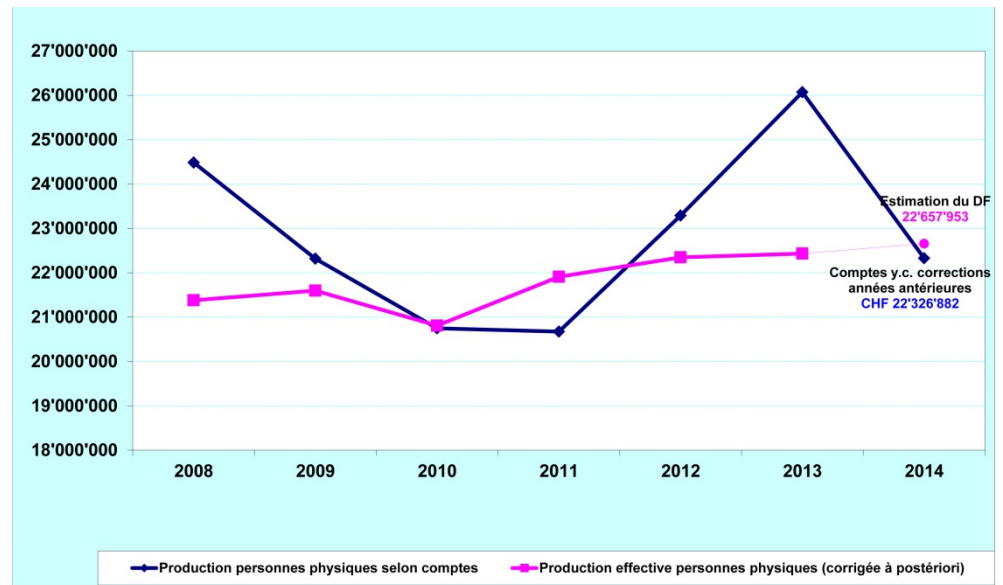
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2007 – jusqu'au budget 2015)



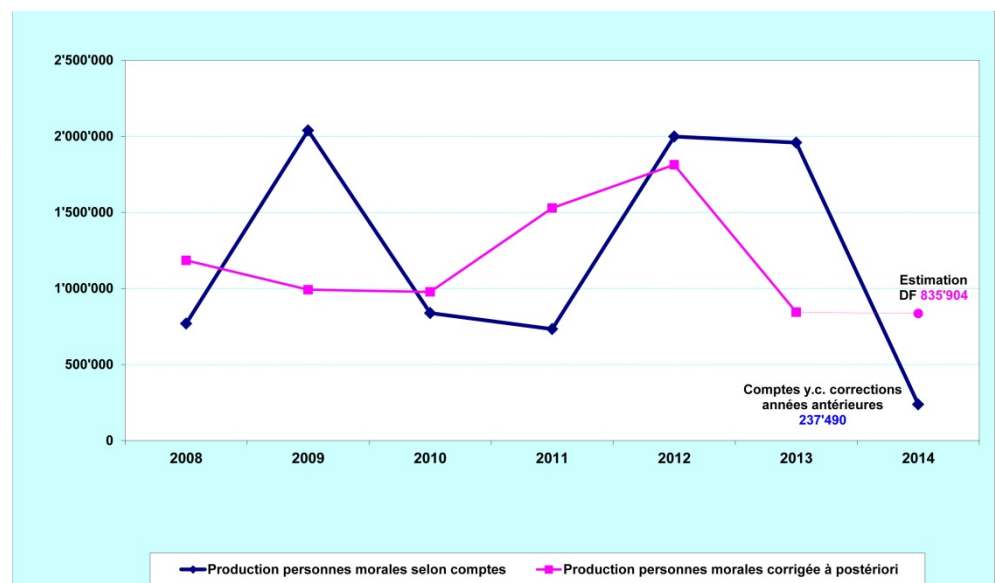
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2007 – jusqu'au budget 2015)



Imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire



Imposition des personnes morales



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

	2014 11181 habitants	2013 10629 habitants
<u>Charges par habitant</u>	CHF	CHF
0 Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	592	583
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	311	291
2 Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	212	241
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	542	520
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	408	381
6 Routes communales et trafic régional	267	279
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	305	325
9 Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs et intérêts de la dette publique	520	571
	3157	3191

	2014 11181 habitants	2013 10629 habitants
<u>Recettes par habitant</u>	CHF	CHF
0 Administration, autorités, et recettes des bâtiments administratifs	83	84
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	57	53
2 Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	9	11
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	13	10
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	107	45
6 Routes communales et trafic régional	17	19
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	40	14
9 Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	2571	3281
	2897	3517

Bilans et comptes antérieurs

Comptes 2013 par fonction et par nature

Bilan 2013

[Comptes 2012 par fonction et par nature](#)

[Bilan 2012](#)

[Comptes 2011 par fonction](#)

[Comptes 2011 par nature](#)

[Bilan 2011](#)

[Comptes 2010 par fonction](#)

[Comptes 2010 par nature](#)

[Bilan 2010](#)

[Comptes 2009 par fonction](#)

[Comptes 2009 par nature](#)

[Bilan 2009](#)

RESSOURCES HUMAINES

L'administration communale

L'administration communale présente un effectif de 83 employés. Elle est dirigée par M. Raphaël Gaillard, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines :

- Coordination technico-administrative
- Culture, loisirs et manifestations
- Informatique & téléphonie
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique)
- Webmaster et communication,

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite enfance** comprenait une responsable de service et une gestionnaire administrative. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant dans la commune et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées.

Le service social comprend une responsable et a été renforcé en 2014 par une secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

« L'effectif de l'administration communale comprend 40 femmes et 43 hommes »

Le service **Prévention et sécurité** comprend une cheffe de service, un chef de poste APM, son remplaçant et une équipe d'agents de la police municipale (APM), qui a été renforcée en 2014 et compte à présent quatre APM. Il comprend également deux auxiliaires de sécurité, une secrétaire, une assistante administrative et six patrouilleurs scolaires.

Le domaine des **Bâtiments** comprend 15 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du CRL et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère. Une auxiliaire au restaurant scolaire de l'école de Conches et le conducteur du bus scolaire complètent l'équipe.

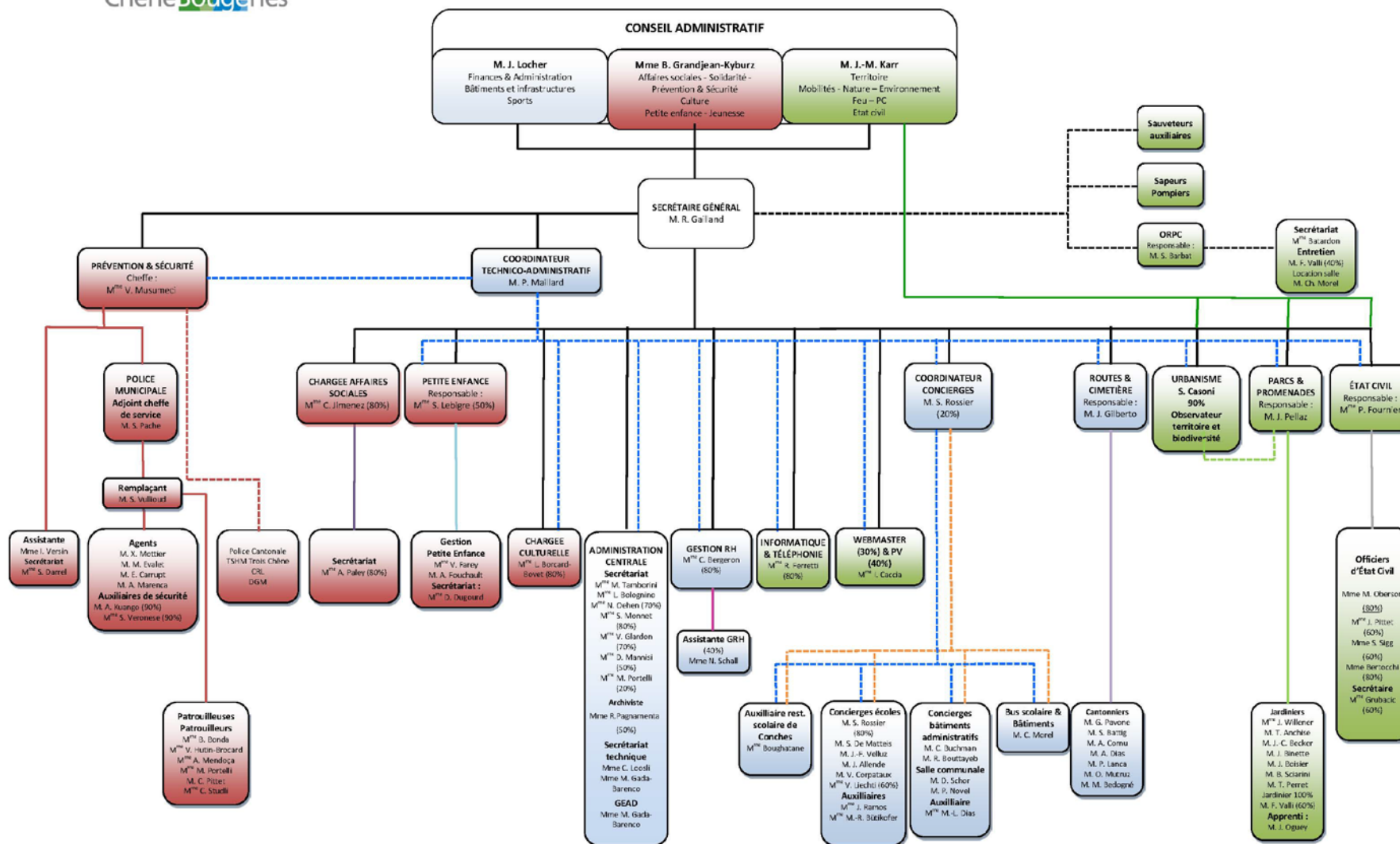
Le service des **Parcs et promenades** comprend un responsable de service, neuf jardiniers/horticulteurs et un apprenti.

Le service des **Routes et cimetière** comprend un responsable de service et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont deux officiers d'état civil.

L'administration communale comprend également un **urbaniste**.

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



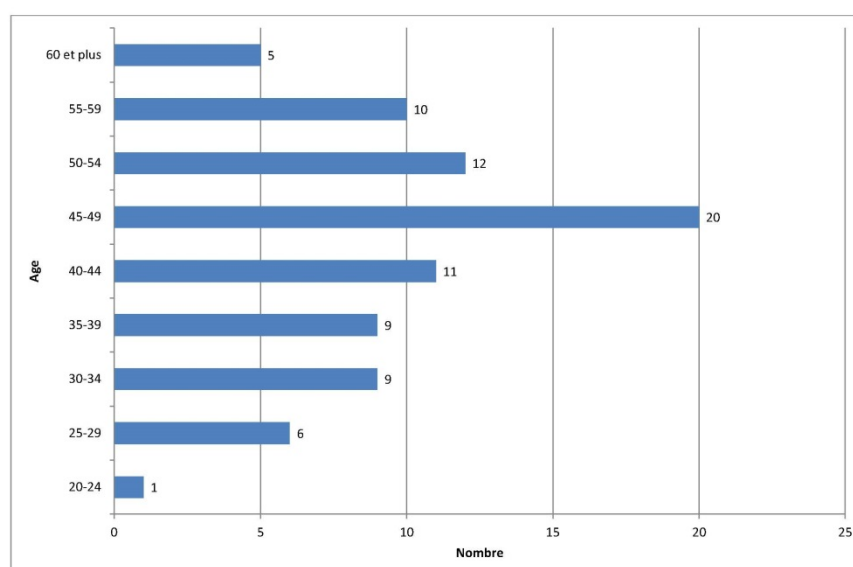
..... Coordination

MAI 2015

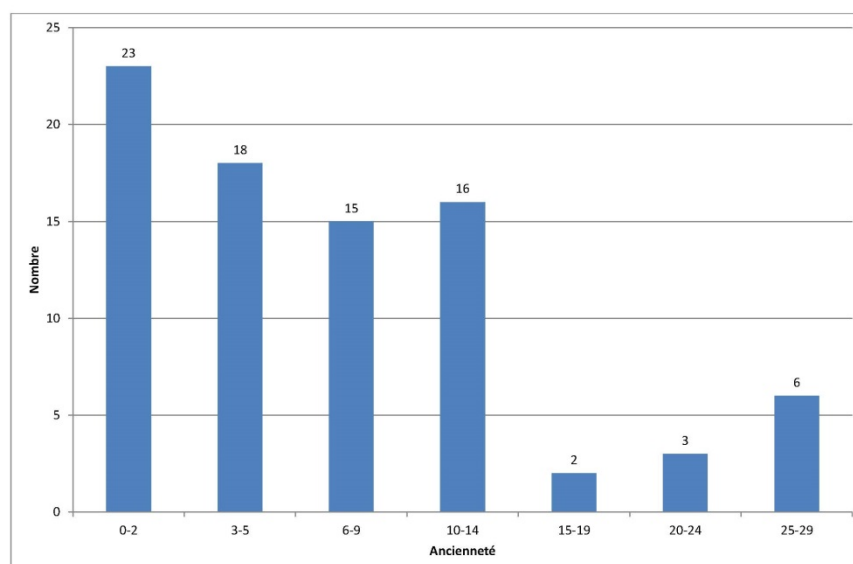
Statistiques

- L'effectif total est de 83 employés comprenant 40 femmes et 43 hommes.
- 38 sont occupés à temps partiels et 45 à temps complet.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 86 %.

Presque la moitié des collaborateurs et collaboratrices ont moins de 45 ans.

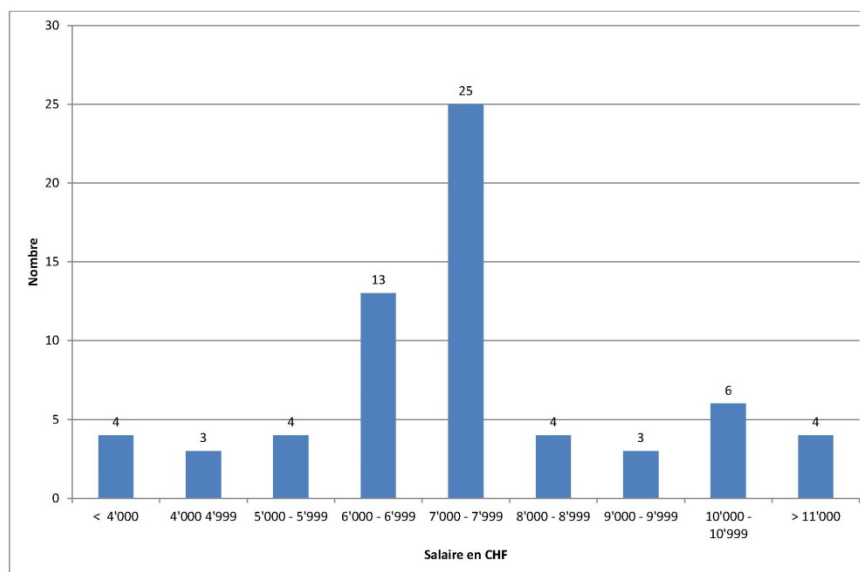


11 d'entre eux-elles ont plus de 15 ans de service.



Ces deux graphiques présentent le renouvellement des collaborateurs et collaboratrices au sein de l'administration communale.

Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'271.85 par mois (*).



(*) N'inclut pas les collaboratrices et collaborateurs rémunérés sur la base d'un tarif horaire.

INDEX

- 3 Chêne Culture, **67**
- Actes d'état civil, **32**
- Action sociale – Genève, **54**
- Action Trois-Chêne pour l'emploi, **53**
- Administration communale, **105**
- Aînés, **59**
- Amortissements, **94**
- Apéritif des vœux, **66**
- Assainissement du bruit, **24**
- Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève, **61**
- Autorité parentale, **31**
- Bilan actif 2014, **84**
- Bilan passif 2014, **85**
- Bureau de la Petite Enfance (BuPE), **46**
- Bureau du Conseil intercommunal, **69**
- Calendrier des levées 2015, **83**
- Cart@bonus, **27**
- Carte journalière « communes CFF », **27**
- Centime additionnel, **101**
- CEVA, **29**
- Charges par nature, **100**
- Collaboration intercommunale, **67**
- Commissions permanentes, **8**
- Concerts, **60**
- Conférences Jean-Jacques Gautier, **64**
- Conseil administratif, **5**
- Conseil intercommunal, **68**
- Conseil municipal, **7**
- Crèche des Trois-Chêne, **20**
- Crèches, **46**
- Déchets, **82**
- Distribution de pommes et de pommes de terre, **59**
- EVE La Maternelle, **46**
- EVE Nouveau Prieuré, **47**
- Expositions, **62**
- Extrait du rapport financier du CSSM, **69**
- Façades nettes, **43**
- Festival Antigél, **63**
- Festival BimBadaBoum, **65**
- Fête des écoles, **65**
- Fête des Voisins, **67**
- Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries, **21**
- Groupe scolaire de la Gradelle, **74**
- Imposition, **102**
- Investissements, **94**
- Laboratoire musical, **60**
- Le Petit Manège, **49**
- Les Castagnettes, **48**
- Logements, **52**
- Mairie, **75**
- Marché de Noël du Vieux Bourg, **67**
- Marionnettes & Cie, **65**
- Mérite Chênois, **66**
- Mérite sportif 2014, **70**
- Mise en séparatif, **81**
- Musique, **60**
- Naturalisation, **31**
- Nouveaux projets DDP, **77**
- Opéra-Studio de Genève, **30**
- Orchestre buissonnier, **60**
- Orchestre des Trois-Chêne, **67**
- Ordres du jour des Conseils municipaux 2014-2015, **10**
- Patrouilleuses et le patrouilleur scolaires, **34**
- Plan directeur cantonal 2030, **18**
- Plan directeur communal, **14**
- Plan de stationnement, **37**
- Police municipale, **33**
- Prévention des cambriolages, **35**
- Prévention-jeunesse, **39**
- Prévention en matière d'accidents, **19**
- Projet constructif de la Codha, **86**
- Répression des infractions à la circulation routière, **19**
- Recettes fiscales, **99**
- Recettes non fiscales, **100**
- Réaménagement de la mairie, **78**
- Réaménagement du Parc Pavid, **80**
- Repas du corps enseignant, **40**
- Respect des espaces publics, **18**
- Restochêne, **50**
- RestoConches, **50**

Saint-Nicolas, **65**
Secteurs enfants, préadolescents,
adolescents, **71**
Sécurité routière, **44**
Service prévention et sécurité, **11**
Service social, **51**
Services de la mairie, **105**

Subvention pour l'achat de vélos à
assistance électrique, **27**
Subventions versées en 2014, **54**

Théâtrechamp, **61**

Village de Chêne-Bougeries, **14**